



GUIDE

MÉTHODOLOGIQUE

**POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES SUR
L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES**

**GRANDS FESTIVALS
& ÉVÈNEMENTS**

Présenté à :

Tourisme
Québec 

Avant-propos et remerciements

Cet ouvrage est le résultat d'un vaste processus de recherche et de consultation. Sa création est le fruit d'échanges qui ont animé un parcours entrepris au printemps 2014 et qui a été ponctué par des débats pointus et une expérimentation lors de l'édition 2015 du Grand Prix du Canada.

En proposant une méthodologie de mesure d'impact économique des grands festivals et événements pouvant être utilisée par l'ensemble des intervenants touristiques du Québec, il répond à un besoin maintes fois énoncé par les intervenants touristiques du Québec. Il faut également retenir que, dès le départ, sa production a été gouvernée par trois principes :

- *Il propose une démarche rigoureuse et conforme aux principes des théories économiques;*
- *Il rend possibles les comparaisons entre les grands festivals et événements;*
- *Il permet à l'industrie événementielle de procéder elle-même à l'analyse des impacts économiques et touristiques découlant des événements majeurs.*

Le guide est redevable à plusieurs contributions. Dans cette perspective, nous tenons à souligner les contributions exceptionnelles de Sébastien Gagnon de l'Institut de la statistique du Québec, de Benoît Longchamps du ministère des Finances du Québec, Yves Lefrançois, Philippe Desroches et Philippe Trempe du ministère du Tourisme.

Je tiens également à remercier les membres du Réseau de connaissances stratégiques en tourisme et du groupe de travail dont les commentaires ont permis d'inscrire, au cœur des travaux, les préoccupations du milieu événementiel. Les contributions de Marlène Hasbani (Tourisme Montréal), de Robert Aucoin (Festivals et Événements du Québec), Michel Goupil (Office du tourisme de Québec) et Martin Roy (Regroupement des événements majeurs internationaux) sont, dans cette perspective, à signaler.

Nous remercions enfin les experts qui ont bien voulu commenter la version préliminaire du guide : Jean Dubé (Université Laval), Jonathan Goyette (Université de Sherbrooke), Philippe Barla (Université Laval), Baris Kaymak (Université de Montréal) et Gérald Leblanc (Université Laval).

Nous invitons l'ensemble de l'industrie événementielle à s'approprier le guide et à l'utiliser. Bien que le guide ait été conçu pour les festivals et événements, les fondements économiques peuvent aussi s'appliquer aux autres secteurs touristiques.

Christian Desbiens

Rédaction : Zins Beauchesne et associés

Collaboration à la rédaction : Direction des politiques et de l'intelligence d'affaires, ministère du Tourisme



Zins Beauchesne et associés
MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Contexte et objectifs	5
1.1 Le contexte	5
1.2 Pourquoi et pour qui une étude d'impact économique?	6
2. L'impact économique	7
2.1 Quelques précisions importantes sur l'étude d'impact	7
2.2 Les conditions à respecter	8
2.3 Le modèle et l'outil de mesure	9
3. Mesure des impacts économiques d'un événement ou festival : le modèle et le cadre de référence	14
3.1 Le territoire de référence ou la perspective territoriale	14
3.2 La nature des dépenses retenues ou considérées	16
3.3 Les participants retenus	17
3.4 L'attractivité de l'événement et l'adhésion des participants	19
3.5 L'effet de substitution : d'autres démarches de validation à réaliser	20
3.6 L'effet d'éviction et l'effet de rétention : deux phénomènes exclus de la démarche	20
4. Démarche recommandée : comment faire?	21
4.1 La mesure des dépenses de l'organisation responsable de l'événement	21
4.2 La mesure des dépenses des visiteurs	26
4.3 La mesure de l'impact économique : les indicateurs à retenir et le nombre de simulations	33
4.4 La présentation, l'interprétation et la diffusion des résultats : que doit-on retenir et livrer	36
Annexe I : Questionnaire de sondage	38
Annexe II : Questionnaire pour l'estimation des dépenses des visiteurs	41
Annexe III : Bibliographie pertinente	45
Annexe IV : L'échantillonnage	48
Annexe V : Simulations à partir du modèle intersectoriel du Québec	50
Annexe VI : Questionnaire à utiliser pour la simulation	58

Introduction

Le présent guide est le résultat d'une démarche amorcée par le Réseau de connaissances stratégiques en tourisme (RCST) au printemps 2014. Il est le fruit des travaux d'un comité de travail qui a réuni des représentants des organisations suivantes :

- Festivals et événements Québec;
- Institut de la statistique du Québec (ISQ);
- Ministère des Finances du Québec (MFQ);
- Ministère du Tourisme du Québec (MTO);
- Office du tourisme de Québec;
- Regroupement des événements majeurs internationaux;
- Tourisme Montréal.

Sa réalisation a été soutenue par l'apport d'économistes issus des milieux universitaires et celui de praticiens qui ont produit des études d'impact au cours des dernières années. Les premiers ont examiné et commenté la mouture initiale du guide. Nous avons retenu de leurs propos les précisions qui s'imposaient et la version proposée a été bonifiée de plusieurs ajouts et clarifications. Ces suggestions concernaient notamment :

- L'interprétation des résultats;
- Les limites des études sur l'impact économique;
- Les limites du modèle intersectoriel de l'ISQ (MISQ);
- La taille minimale des échantillons exigés;
- L'ajout de références et d'un glossaire;
- Le questionnaire proposé.

Les praticiens nous ont informés des contraintes qu'impose la pratique, au nombre desquelles on compte surtout :

- Les coûts de la démarche;
- La volonté des clients de faire reconnaître leur événement;
- Le souci et la nécessité de pouvoir comparer les événements.

Les sources inspirantes

La rédaction de ce guide s'appuie également sur une revue de la littérature qui a permis de constater que la mesure de l'impact économique des événements avait fait l'objet de travaux et de développements importants au cours de la dernière décennie. En fait, plusieurs documents de référence ont été publiés, tant dans les milieux universitaires que gouvernementaux. Ils ont contribué, chacun à sa façon, à donner des assises théoriques et pratiques à la mesure des retombées économiques des festivals et événements.

Par ailleurs, il est important de signaler que le guide que nous proposons a trouvé maintes sources d'inspiration et d'orientation dans les huit contributions suivantes :

- Les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et tout particulièrement les documents *Mesurer le rôle du tourisme dans les pays de l'OCDE – Manuel de l'OCDE sur les comptes satellites du tourisme et de l'emploi (2000)* et *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel (2008)*, ont jeté les bases de la mesure économique du tourisme. Les précisions entourant la spécificité du tourisme, qui est un concept basé sur la demande, les secteurs caractéristiques du tourisme, les visiteurs et leur classification en visiteurs internationaux et visiteurs internes ont légitimé plusieurs choix indiqués dans le guide.
- Les travaux des professeurs australiens Larry Dwyer et Leo Jago, qui ont récemment publié un important article sur l'avenir de l'évaluation économique des événements et proposé une avenue qui réconcilie l'analyse de l'impact économique et l'analyse coûts-avantages. Ces auteurs ont également publié en 2006, pour le compte du Sustainable Tourism Cooperative Research Center, un guide pour les praticiens qui devrait s'imposer comme lecture obligatoire pour tous ceux qui s'intéressent aux retombées des événements touristiques.
- Les contributions d'Éric Barget et de Jean-Jacques Gouguet, tous deux professeurs à l'Université de Limoges, doivent également être signalées et soulignées. En plus de permettre une distinction claire et nette entre la rentabilité sociale et l'impact économique, leurs travaux ont permis de rattacher la mesure de l'impact économique à une théorie économique, celle de la base et du développement régional.
- Le professeur John L. Crompton de l'Université Texas A&M est celui qui a le mieux exprimé et expliqué les erreurs commises dans les études d'impact économique. Il en a répertorié onze, qui sont consignées et expliquées dans le texte incontournable *Economic Impact Analysis of Sports Facilities and Events : Eleven Sources of Misapplication (1995)*.
- Research Solutions & Consulting a produit en 2006, pour le compte d'un regroupement de provinces canadiennes et d'organismes fédéraux, une série de documents qui indiquent les lignes directrices et les procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals dans différents milieux (clos, ouverts). L'approche proposée par Research Solutions est utilisée dans la plupart des régions du Canada. Nous retenons notamment qu'elle insiste aussi sur les prérequis statistiques et la qualité des enquêtes. Il faut retenir également que cette approche privilégie l'ouverture et l'inclusion des dépenses des visiteurs. Enfin, l'approche est critiquée au Québec et elle n'est pas conforme à ce que nous avons relevé dans plusieurs textes scientifiques.
- Plus récemment, le ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a publié un guide méthodologique qui permet la mesure des retombées économiques d'un événement touristique et un document de référence qui propose les assises théoriques qui nous ont grandement inspirés dans le cadre de la rédaction du guide méthodologique. Ces documents, très fouillés et complets, ont attiré l'attention et reçu les éloges de plusieurs analystes.
- Jean-Marc Bergevin a rédigé pour le compte de Développement économique Canada les *Considérations méthodologiques sur les études d'impact économique*. À l'exemple de Crompton, il reprend les grands éléments de la problématique de l'impact économique en insistant sur les erreurs généralement commises par les praticiens. Le document propose notamment une avenue intéressante pour le traitement des dépenses de fonctionnement et exprime une position claire sur l'attractivité des événements.
- La démarche eventIMPACTS a été développée par un regroupement britannique d'organismes touristiques et événementiels : [UK Sport](#), [Visit Britain](#), [Event Scotland](#), [the London Development Agency](#), [the North West Development Agency](#), [Yorkshire Forward](#) and [Glasgow City Marketing Bureau](#). Cette mesure des événements propose un coffre à outils qui informe et guide les intervenants à

propos des bonnes pratiques en matière de mesure de retombées économiques. Il s'agit d'une démarche inspirante pour nos futurs travaux.

Principes de base

Un examen des nombreuses études d'impact économique publiées a rapidement montré certaines différences méthodologiques et qu'il est pratiquement impossible d'en tirer des lignes directrices bien affirmées. Il est donc vite apparu que le présent guide ne pouvait pas proposer une méthode universellement reconnue et établie. Cette diversité a été démontrée par Barget et Gouguet (2010) qui remarquent que la recherche de points communs trouve très rapidement ses limites compte tenu des différentes perspectives de l'analyse retenues par les économistes d'une étude à l'autre.

Des choix s'imposaient, choix qui ont été motivés tantôt par les contraintes du mandat, tantôt par la disponibilité des outils d'analyse, tantôt par les divergences qui avaient cours dans la vision des personnes engagées dans la démarche.

Lors de la lecture et de l'application du guide, il faudra donc avoir à l'esprit que sa rédaction a été tributaire de quelques principes :

- Proposer une démarche rigoureuse et conforme aux principes et aux théories économiques;
- Permettre à l'industrie événementielle de procéder elle-même à l'analyse des retombées économiques et touristiques découlant des événements majeurs;
- Rendre possible la comparaison de la performance des grands festivals et événements du Québec;
- Établir des orientations claires et non équivoques à propos des éléments qui ont soulevé la polémique au cours des dernières années à cet égard.

Dans cette perspective, ce guide propose aux organisateurs d'événements une méthodologie et des modalités standardisées pour réaliser une étude d'impact économique à coûts réalistes qui s'applique, moyennant certaines adaptations, à différents types d'événements :

- Culturels;
- Populaires;
- Sportifs;
- Congrès;
- Etc.

Il faudra aussi se rappeler que la méthodologie proposée ne permettra des comparaisons que dans le cadre québécois et, évidemment, qu'entre les études qui l'ont respectée. Tout rapprochement avec des études relevant d'autres autorités et réalisées selon d'autres standards ne pourra être fait qu'après analyse et examen rigoureux de leur méthodologie.

La structure du guide

À terme, le guide devrait permettre de répondre aux interrogations suivantes :

- Pourquoi mesurer les retombées économiques, et pour qui? Après avoir rappelé brièvement le contexte qui a mené à la publication du guide, nous préciserons que l'utilité des études d'impact peut varier selon le point de vue et la perspective des intervenants.
- Qu'est-ce que l'impact économique? Le deuxième chapitre du document apportera quelques précisions essentielles sur ce qu'est une étude d'impact économique. Nous y rappellerons également que sa qualité est déterminée par une série de conditions statistiques et que sa réalisation dans le contexte québécois est marquée par la présence d'un outil de travail incontournable : le MISQ.
- Comment réaliser une mesure d'impact? Les troisième et quatrième chapitres présenteront le cadre de référence et la démarche proposée par le RCST, le MTO et ses partenaires gouvernementaux de l'ISQ et du MFQ. La proposition sera essentiellement appliquée, c'est-à-dire qu'elle visera la réalisation d'un objectif pratique : la mesure de l'impact économique.
- Comment communiquer les résultats? La dernière partie du quatrième chapitre suggérera une interprétation des résultats qui devrait permettre à toutes les parties et à tous les intervenants intéressés par la mesure des retombées économiques d'éviter les erreurs et la confusion qui peuvent apparaître au moment de la diffusion et de la publication des résultats.

Le guide sera complété par six annexes techniques :

- Un questionnaire de sondage;
- Un questionnaire pour l'estimation des dépenses des visiteurs;
- Une bibliographie pertinente (liste partielle);
- Quelques règles relatives à l'échantillonnage;
- Des simulations à partir du MISQ;
- Le questionnaire à utiliser pour la simulation.

Le présent guide n'est pas le résultat d'un consensus entre les membres du comité de travail du RCST. Même s'il s'appuie sur plusieurs points de convergence, on doit plutôt le considérer comme le résultat d'un compromis entre deux positions bien arrêtées concernant la notion d'attractivité de l'événement ou, si on préfère, le centrage des participants. D'un côté, il y a les représentants des ministères et organismes gouvernementaux qui, en s'appuyant sur la littérature économique, proposent de ne retenir que les flux issus des agents extérieurs qui ont été engagés **principalement** à l'occasion de l'événement (**centrés**). De l'autre, il y a les représentants de l'industrie qui font référence à la pratique canadienne et à l'ouverture manifestée par certains experts consultés pour suggérer une modulation des dépenses en fonction du degré d'influence qu'a eu l'événement sur la présence du participant sur le territoire de référence (**partiellement centrés**). Cette nuance est importante puisque, selon le type d'événement, elle peut impliquer des écarts de retombées variant entre 5 % et 40 %.

1. Contexte et objectifs

1.1 Le contexte

Au cours des dernières années, plusieurs observateurs du milieu événementiel ont réclamé du MTO plus de rigueur dans la gestion des fonds publics et demandé un guide méthodologique permettant de mesurer les retombées économiques des festivals et événements qu'il soutient financièrement.

L'utilisation, par les festivals et événements, d'une méthodologie uniforme et d'une méthode conforme aux principes économiques permettrait d'assurer que les impacts mesurés pourront être objectivement comparés et analysés.

Lors du symposium « Les entreprises touristiques au cœur du développement économique » organisé en 2012 par la Chaire de tourisme Transat, une séance de travail a été consacrée aux modèles et méthodes de calcul de l'impact économique utilisés au Québec. On y a souligné une surestimation des retombées attribuable :

- À l'inclusion des dépenses de participants et d'organiseurs, qui ne devraient pas être considérées;
- Au traitement des effets de substitution des dépenses touristiques ainsi que du déplacement ou du devancement des voyages;
- Au choix inadéquat du territoire de référence;
- À l'inclusion des effets induits créés par les dépenses associées à la rémunération des travailleurs et organisateurs.

Le présent guide méthodologique portant sur la réalisation des études des retombées économiques des grands festivals et événements a été élaboré à la demande du RCST. Il se propose de faire progresser la connaissance sur l'économie des festivals et événements et de fournir des lignes directrices qui devraient s'appliquer à toutes les études d'impact économique des festivals et événements qui seront faites au Québec à l'avenir.

Il concerne les festivals et événements dont le budget de fonctionnement est supérieur à 3 M\$ ou qui génèrent des dépenses touristiques suffisamment importantes pour justifier l'utilisation du MISQ.

1.2 Pourquoi et pour qui une étude d'impact économique?

Depuis le début des années 2000, dans un grand nombre de pays ou territoires recevant ou organisant des événements touristiques, l'évaluation de l'impact¹ des événements et festivals sur l'économie locale devient pratique courante, voire la norme, pour les organisateurs et leurs partenaires, en particulier les pouvoirs publics.

On estime généralement que l'utilité de ce genre d'étude varie selon le point de vue ou la perspective que nous adoptons :

Pour les **organismes** d'événements, la mesure permet :

- De faire valoir auprès de leurs partenaires publics et privés la contribution de leur événement à l'économie locale et québécoise;
- De comparer la performance de leur événement à celle d'autres événements au Québec;
- D'approfondir la connaissance de leurs clientèles.

Cette démarche facilitera la recherche de commanditaires et ses résultats pourront être intégrés dans le processus de planification en permettant le choix d'objectifs réalistes de croissance.

Pour les **partenaires et les commanditaires**, une telle étude permet de justifier leur soutien à l'événement et de cibler les produits qui sont les plus susceptibles d'intéresser les clientèles festives.

Aux **décideurs publics**, l'étude fournit de l'information utile pour déterminer leur niveau de soutien à l'événement (valeur ajoutée, revenus additionnels, emplois et revenus fiscaux) ainsi qu'aider à l'évaluation de la pertinence de leur investissement.

Enfin, pour **l'ensemble des acteurs**, l'étude d'impact permet aussi de poser un diagnostic sur un événement et elle aide à la mise en place de stratégies visant à augmenter la performance touristique.

¹ Les termes *impact* et *retombées économiques* seront utilisés comme synonymes tout au long du texte qui suit.

2. L'impact économique

2.1 Quelques précisions importantes sur l'étude d'impact

Le guide s'en tient à la mesure de l'impact économique des festivals et événements telle que définie ci-après (Pierre Fréchette et Gérald LeBlanc, 1992; Leo Jago and Larry Dwyer, 2006; Barget et Gouguet, 2011; DGCIS, 2012). Il ne permet pas « l'analyse des bénéfices-coûts » (ACA) et la mesure de la rentabilité sociale des événements qui est beaucoup plus complexe et coûteuse à réaliser.

IMPACT ÉCONOMIQUE (IE) - CE QUE C'EST...

L'étude d'impact constitue une application des théories du développement économique régional.

- Un impact est une conséquence positive ou négative générée par un événement sur le territoire hôte (DGCIS, 2012).
- L'impact économique permet de reconnaître et de quantifier les surplus et les pertes d'activité économique générés par l'événement et d'évaluer leurs conséquences sur le niveau de ressources des acteurs locaux (DGCIS, 2012).
- Sa mesure permet d'estimer les changements nets dans le système économique résultant d'une activité économique permanente (équipement sportif ou culturel) ou temporaire (événement) sur un territoire déterminé. On parle de changements nets parce que l'événement est apprécié par rapport à la situation qui aurait eu cours en son absence (Barget et Gouguet, 2010).
- Cette même mesure permet de tracer le flux et l'effet des dépenses dans le système économique.
- L'impact se mesure en valeur ajoutée, emplois, revenus, taxes, etc.
- L'impact économique d'un événement s'appuie sur un concept-clé, l'argent frais qui correspond à l'argent provenant de l'extérieur d'un territoire et qui n'aurait pas été dépensé sans la tenue de l'événement (Dwyer et Jago, 2015).

CE N'EST PAS...

L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES (ACA)

- L'ACA est utilisée pour mesurer et comparer les avantages présents et futurs d'une politique, d'un programme ou d'un investissement (comme un événement touristique) avec tous les coûts qui peuvent y être associés actuellement ou à l'avenir (Dwyer et Jago, 2015).
- L'ACA peut être utilisée aux fins suivantes :
 - Évaluer un projet ou un programme;
 - Analyser les options possibles d'une intervention.
- Les coûts-avantages se mesurent en effets tangibles (valeur) et intangibles dont la valeur est difficilement mesurable faute de marché (p. ex. : l'aspect esthétique).
- Une ACA examine le coût de l'événement et elle le compare avec le coût des projets et activités qui auraient été financés en lieu et place de l'événement.

EN OUTRE, L'IE NE COUVRE PAS D'AUTRES TYPES DE MESURES TELS QUE :

- L'impact environnemental;
- L'impact social;
- L'impact médiatique.

2.2 Les conditions à respecter

La méthodologie proposée s'applique au calcul des dépenses des organisateurs de l'événement et des visiteurs qui y participent. Elle présume qu'un certain nombre de conditions sont respectées.

- En amont, les prémisses suivantes s'appliquent :
 - L'achalandage et la provenance des participants à l'événement sont connus ou estimés de façon adéquate et crédible;
 - L'interception des répondants sur le ou les sites du festival ou de l'événement est faite selon une procédure systématique qui assure la représentativité et la fiabilité de l'échantillon;
 - Les questionnaires sont administrés et codés de façon rigoureuse;
 - La taille de l'échantillon est suffisamment grande pour traiter de façon représentative les strates les plus petites (p. ex. : visiteurs hors Québec) en s'assurant qu'elles auront impérativement la taille minimale de 100 requise pour s'assurer de la fiabilité des résultats (voir explications, annexe IV);
 - Les travaux sont réalisés par des équipes professionnelles formées aux rudiments des enquêtes quantitatives (contrôle de qualité des bases de données, pondération des résultats, imputation de la non-réponse).

Plusieurs firmes de sondage et de recherche peuvent exercer ces tâches de façon adéquate à l'intérieur d'un cadre bien défini comme celui proposé dans ce guide.

- En aval : les données sur les dépenses des organisateurs et celles des visiteurs devront être soumises aux simulations du MISQ afin de procéder au calcul des effets directs et indirects de l'événement.
- À terme, l'exercice permettra de mesurer l'impact économique (IE) de l'événement, c'est-à-dire l'apport d'argent neuf associé aux dépenses de l'organisation et à l'activité touristique générée par l'événement.

Les résultats seront donc différents de la valeur totale (VT) ou de l'importance économique du projet qui rend compte de l'ensemble des dépenses générées par l'événement et qui est plus importante que l'IE.

En fait, la valeur totale est souvent associée à tort à l'impact économique, par les organisateurs et les médias. La valeur totale est la dépense initiale qui sera ventilée en impacts et différentes fuites du système productif. Contrairement à l'impact économique, elle inclut les dépenses des visiteurs pour lesquels l'événement n'était pas la principale motivation de la visite du territoire et diverses autres dépenses faites à l'occasion de l'événement. De plus, elle ne tient pas compte des fuites associées à certaines dépenses.

L'évaluation de ces fuites est importante, puisque le calcul de l'impact économique ne doit pas tenir compte des dépenses qui ne génèrent pas de demandes additionnelles dans l'économie québécoise. Ces fuites prennent surtout la forme d'importations qui représentent la contribution du secteur extérieur (international et interprovincial) pour approvisionner l'économie du Québec en biens et services à la suite des dépenses touristiques.

L'évaluation de l'attractivité de l'événement est aussi importante puisqu'elle permet de retenir les visiteurs venus sur le territoire pour l'événement ainsi que leurs dépenses.

2.3 Le modèle et l'outil de mesure

Tel qu'illustré au graphique 1, la méthode proposée retient essentiellement :

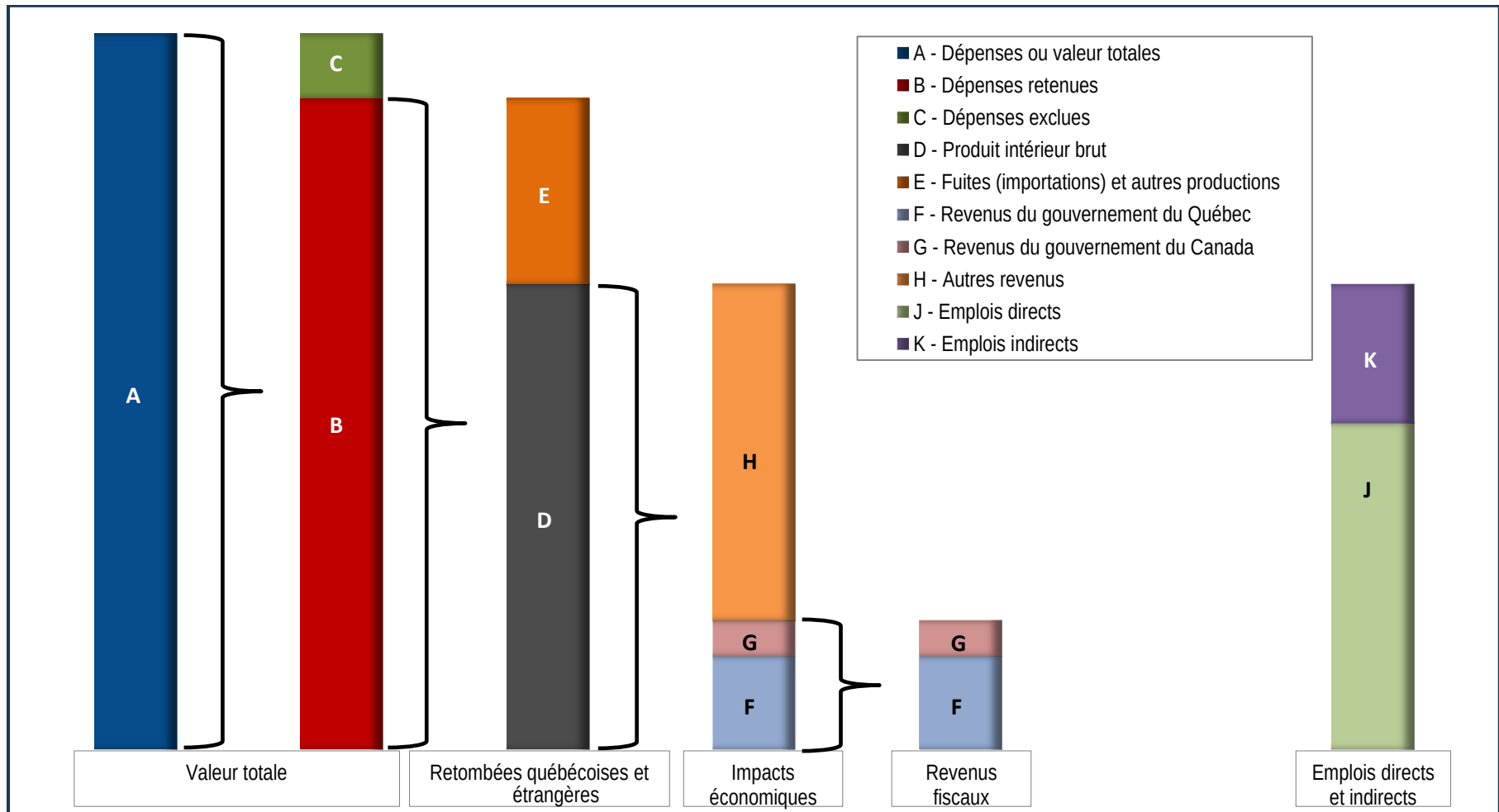
- Les dépenses retenues (colonne B de l'histogramme) :
 - Les dépenses, sur le territoire où se déroule l'événement, faites par les organisateurs de l'événement (de fonctionnement et en immobilisations);
 - Les dépenses, sur le territoire où se déroule l'événement, faites par les visiteurs venus pour l'événement;
- La conversion des dépenses en effets directs et indirects à court terme.

Elle exclut les dépenses des participants et des fournisseurs locaux ainsi que les dépenses sur le territoire faites par les visiteurs n'étant pas venus pour l'événement (colonne C de l'histogramme).

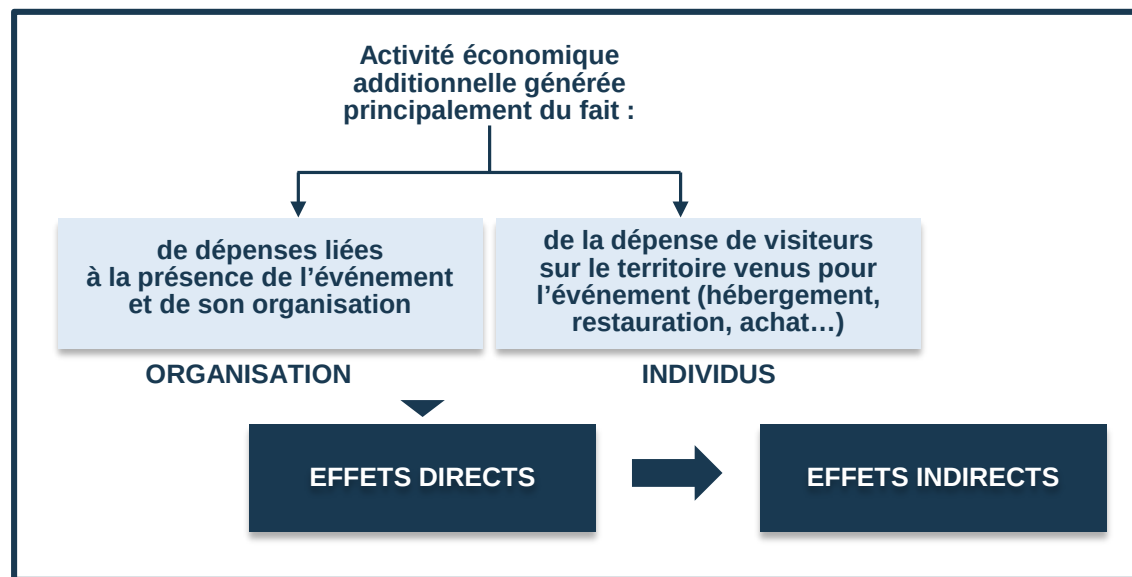
Bien que plusieurs outils de mesure soient disponibles et reconnus pour évaluer l'impact économique, c'est le MISQ qui devra être utilisé. Il est bien rodé et reconnu par les décideurs publics (voir graphique 2).

En fait, l'utilisation de modèles plus complexes comme ceux d'équilibre général, qui rendent mieux compte des développements récents de l'analyse économique en rendant possible leur calibration aux conditions particulières d'un événement et d'une économie et en intégrant les évolutions complexes des changements de prix (rétroaction et contraintes) (Dwyer et Jago, 2015), n'est pas possible, puisqu'aucune adaptation de ce type de modèle au tourisme n'est actuellement disponible.

Graphique 1 : Visualisation de l'impact d'un événement



Graphique 2 : L'impact économique



Il en va de même des multiplicateurs régionaux qui paraissent encore trop difficiles à calculer, notamment en raison de la faiblesse des données infrarégionales sur les échanges économiques (Bergevin, 2013).

LE MODÈLE INTERSECTORIEL DU QUÉBEC²

Le MISQ est un instrument d'analyse de type entrée-sortie, permettant de mesurer l'impact d'un projet de dépenses dans l'économie québécoise.

À partir de différents types de dépenses, aussi appelés « chocs », le modèle évalue l'effet d'un projet sur la main-d'œuvre, la valeur ajoutée, les importations et les autres productions. Il permet aussi d'estimer les revenus des gouvernements sous forme d'impôts et de taxes et la parafiscalité payée par les travailleurs salariés.

Le MISQ permet non seulement d'estimer ces impacts, mais aussi de les classer en effets directs et indirects. Ainsi, avec ce modèle, on est en mesure d'apprécier l'impact du choc des dépenses tant dans le secteur directement touché que sur les fournisseurs de ce secteur. Une des grandes forces du MISQ est justement cette capacité à ventiler l'impact du choc initial entre les secteurs sollicités directement par la demande et ceux dont la contribution est indirecte. Contrairement à d'autres modèles de type intrant-extrant, le MISQ n'estime pas les effets induits liés à un choc des dépenses dans l'économie.

Les experts reconnaissent que tous les modèles de ce type tendent à « surestimer la valeur ajoutée » en omettant d'imputer le coût d'opportunité du calcul. Ils ajoutent que les estimations provenant de l'utilisation de modèles I/O comme le MISQ devraient donc être interprétées comme « un plafond de la contribution réelle à l'économie ».

Il faut toujours garder à l'esprit que le but premier du MISQ est de ventiler une dépense initiale en valeur ajoutée et en fuites. Le modèle intersectoriel est un modèle statique qui ne donne pas de prescription normative concernant la viabilité ou les avantages économiques d'un projet de dépenses.

Comme dans le cas de tous les modèles d'impact économique, certaines limites et hypothèses sous-tendent l'utilisation du MISQ. Ces dernières sont d'ailleurs présentées et expliquées dans *Le modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et application* produit par l'ISQ. La plupart de ces limites peuvent cependant être atténuées en demeurant conservatrices dans le choix de l'intrant qui servira à alimenter le modèle.

Dans cette perspective, le guide se doit d'être très clair relativement aux types de dépenses à considérer, au choix du territoire de référence et au montant des dépenses touristiques admissibles aux fins du calcul des retombées économiques.

"Direct inscope expenditure figure is the fundamental starting point for any economic impact study irrespective of whether an CGE or IO model is used" (Jago et Dwyer, 2007).

Il est possible d'en connaître plus sur le modèle intersectoriel en consultant la publication suivante : ISQ, *Le modèle intersectoriel du Québec : fonctionnement et application*.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/modele-intersectoriel.pdf>.

² Cet encadré a été rédigé par l'ISQ.

LES EFFETS DIRECTS ET INDIRECTS, MAIS PAS LES EFFETS INDUITS

Les effets directs comprennent les retombées économiques dans les entreprises appartenant aux secteurs d'activité où sont faites les dépenses touristiques. Ils prennent la forme d'un accroissement du nombre des emplois, de la valeur ajoutée, des importations, des impôts, etc. (MTO, 2001 et ISQ, 2004).

Les effets indirects sont la deuxième composante de l'impact économique à court terme. Ils correspondent aux retombées économiques générées dans les entreprises des secteurs d'activité qui fournissent des biens et services aux entreprises où sont faites les dépenses touristiques ainsi que chez les fournisseurs des premiers fournisseurs et des autres fournisseurs subséquents (MTO, 2001).

Les mécanismes à l'origine de l'impact secondaire sont complexes et leur estimation nécessite l'utilisation d'un outil de modélisation susceptible de reconstituer le plus fidèlement possible le fonctionnement de l'économie du territoire (DGCIS, 2012). Le MISQ apparaît, dans cette perspective, l'outil le plus abordable et le plus efficace.

Il ne sera pas nécessaire de calculer les effets induits qui relèvent des réactions des agents économiques devant l'augmentation de leurs revenus de production et qui correspondent à une seconde étape de l'impact.

Cette limite est imposée par le MISQ et elle rendra périlleuses les comparaisons avec les études d'impact utilisant les modèles calculables d'équilibre général ou le modèle canadien intersectoriel qui estiment les effets induits. L'analyste devra ainsi retirer les effets induits des études menées avec les modèles qui permettent de les calculer.

DES COMPARAISONS RISQUÉES

Autre point important concernant la comparabilité des études portant sur des événements touristiques tenus au Québec avec celle d'événements tenus dans d'autres provinces : il est extrêmement périlleux de se lancer dans un exercice de comparaison d'études réalisées avec des modèles différents (ISQ, 2015).

En fait, puisque les modèles sont presque toujours basés sur les tableaux entrées-sorties provinciaux et qu'ils sont ainsi des représentations comptables des systèmes de production des économies provinciales, une même somme injectée dans un même secteur, mais dans des modèles différents ne donnera pas le même impact économique. Cette différence sera difficilement explicable, et l'analyste ne pourra pas savoir si elle est attribuable à la performance réelle de l'événement ou à la différence dans les structures économiques respectives de chaque province.

3. Mesure des impacts économiques d'un événement ou festival : le modèle et le cadre de référence

LE CADRE DE RÉFÉRENCE TOURISTIQUE DE LA MESURE DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE

L'évaluation de l'impact économique du tourisme associé à un événement repose sur la mesure du surplus d'activité et de richesse généré exclusivement par la présence de cette manifestation (DGCIS, 2012). Autrement formulé, l'impact est une estimation de la modification observée dans l'activité économique en raison des dépenses associées à l'événement. Ainsi, lorsqu'on peut penser que les sommes dépensées l'auraient été de toute façon pour d'autres activités, biens ou services, l'événement n'est pas considéré comme étant à l'origine de ces dépenses.

Une importante littérature appuie ce point de vue et remet en question la prise en compte des dépenses qui ne sont pas dues à l'événement, notamment de la part d'acteurs locaux ou de visiteurs qui seraient venus dans le territoire même sans la tenue de l'événement (Bond 2008; Langen et Garcia 2009; Tyrell et Johnson 2001; Crompton, Lee et Shuster 2001).

Cette littérature attire l'attention sur une série d'éléments qui doivent être considérés afin de mesurer avec précision et rigueur le surplus d'activité et de richesse. Le guide en retient six :

- Le territoire de référence ou la perspective territoriale;
- La nature des dépenses retenues ou considérées;
- Les participants retenus;
- L'attractivité de l'événement ou l'adhésion des participants;
- La substitution;
- L'effet d'éviction et l'effet de rétention.

3.1 Le territoire de référence ou la perspective territoriale

La délimitation de la zone géographique sur laquelle l'impact économique sera estimé est un élément essentiel de la démarche. L'étendue du territoire retenu et ses limites géographiques détermineront ce qu'il faut inclure ou exclure de l'évaluation de l'impact économique. En plus d'avoir une influence considérable sur le montant des dépenses admissibles, elle déterminera le nombre et la nature des questions qui seront posées et les éléments de dépenses qui seront retenus. En outre, la délimitation peut varier selon la perspective privilégiée par l'observateur ou le bailleur de fonds.

Les événements ont un impact économique plus important à l'échelle d'une ville ou d'une localité qu'à celle d'une région, d'une province ou d'un pays (eventIMFACTS, 2015). En d'autres termes, plus le territoire considéré est petit, plus l'apport d'argent neuf est grand puisque les agents extérieurs sont plus nombreux (DGIS, 2012).

Le territoire de référence pouvant être le Québec, une région administrative, une région touristique ou une ville, on comprendra que l'importance de l'impact économique peut varier significativement. Une simulation réalisée par le MTO et portant sur l'ensemble des événements soutenus en 2009 montre que les dépenses des visiteurs s'établissaient à 600 M\$ lorsqu'on les considérait dans une perspective municipale. Elles ne dépassaient pas 200 M\$ lorsqu'on les calculait dans la perspective québécoise.

Le guide retient une approche qui s'inspire du cadre de référence touristique et des travaux de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui traitent de l'importance économique du tourisme. L'impact économique sera évalué sur la base des dépenses des agents économiques extérieurs **sur le lieu où se déroule l'événement**.

L'approche proposée peut également trouver une assise dans la théorie économique de la base, parce que les événements peuvent être considérés comme des activités motrices qui font entrer de l'argent frais dans les territoires où ils se déroulent, y générant ainsi la création de valeur ajoutée et d'emplois (Barget et Gouguet, 2011).

Le **lieu où se déroule l'événement** sera défini à partir :

- Des limites administratives de la municipalité où se déroule l'événement;
- De la nature du séjour que le participant effectuera dans la localité (implique ou non une nuitée);
- Dans certains cas, de la distance qui sépare le lieu de résidence des participants de la municipalité d'accueil de l'événement (40 km pour les séjours).

Le modèle intersectoriel ne produisant pas d'estimations régionales, l'analyste doit insister sur cette importante limite et faire valoir que les résultats de ses travaux s'appliquent à l'ensemble du Québec, même si les dépenses sont mesurées à l'échelle locale.

Bien qu'elle soit questionnée remise en question par quelques-uns des experts consultés, cette approche n'est toutefois pas différente de celle qui est utilisée au Québec pour mesurer l'impact économique du tourisme depuis plus de deux décennies et de celle qui est recommandée par les grandes agences de développement économique (OCDE et OMT).

3.2 La nature des dépenses retenues ou considérées

Comme nous l'avons mentionné auparavant, trois types de dépenses doivent être pris en compte dans les calculs :

- Les dépenses de fonctionnement qui concernent les dépenses courantes des organisations nécessaires à la réalisation de l'événement. Ces dépenses peuvent être récurrentes et susceptibles de réapparaître chaque année;
- Les dépenses en immobilisations qui couvrent les dépenses en capital ou en investissements sans lesquelles l'événement n'aurait pu être produit. Ces dépenses ne durent généralement que le temps de la construction ou de l'achat de l'équipement nécessaire à la tenue de l'événement. Elles ne seront retenues que pour l'année ou la période de l'achat;
- Les dépenses touristiques qui rassemblent l'ensemble des dépenses effectuées par les visiteurs au cours de leur participation à l'événement. Pour s'en tenir à la littérature économique (Crompton, 1995), on ne retiendra que les dépenses des visiteurs (dits centrés) qui ne seraient pas venus sur le territoire de référence, n'eût été la tenue de l'événement.

Les **biens et services fournis en nature** ne devront pas être retenus pour le calcul de la retombée économique, pour deux raisons :

- Puisqu'ils ont déjà été produits, il est difficile d'y associer une dépense supplémentaire pour l'entreprise qui les fournit;
- Les services, comme le prêt d'employés ou de voitures, représentent, pour leur part, un surplus disponible pour l'entreprise qui les fournit et, dans cette perspective, on peut prétendre que les dépenses qui y sont associées auraient quand même été réalisées.

Le guide reconnaît cependant qu'il s'agit d'un avantage pour l'événement, puisque l'acquisition de ces biens et services n'engendre pas de déboursé. À ce titre, les analystes pourront les indiquer quelque part dans le rapport. Ils ne doivent toutefois pas les inclure dans les simulations.

La **couverture médiatique** de l'événement et la valeur marchande qui y est associée ne devront pas être incluses dans le calcul de l'impact parce qu'elles n'occasionnent pas de dépenses ou de flux monétaires additionnels et que, dans cette perspective, elles n'ont pas de sens sur le plan économique.

Il faut retenir que l'évaluation rigoureuse et précise de la valeur de tout placement publicitaire est un problème qui perdure malgré les nombreuses recherches effectuées sur le sujet (Bergevin, 2013).

L'apport non négligeable de l'événement au rayonnement de la destination pourra cependant être signalé dans le rapport.

3.3 Les participants retenus

On retiendra ainsi chez les participants aux événements deux catégories de visiteurs (voir graphique 3) :

- Les excursionnistes qui effectuent un voyage aller-retour la même journée et dont le lieu de résidence habituel se situe à l'extérieur d'un rayon de 40 km de la localité où se déroule l'événement. Ce rayon ne s'applique pas aux participants résidant à l'extérieur du Québec (autres provinces canadiennes, États-Unis ou autres pays), puisqu'ils traversent une frontière (provinciale ou nationale);
- Les touristes qui effectuent un séjour d'une nuit ou plus et dont le lieu de résidence habituel se situe à l'extérieur de la localité où se déroule l'événement, sans égard à la distance parcourue, et qui utilisent de l'hébergement commercial ou privé.

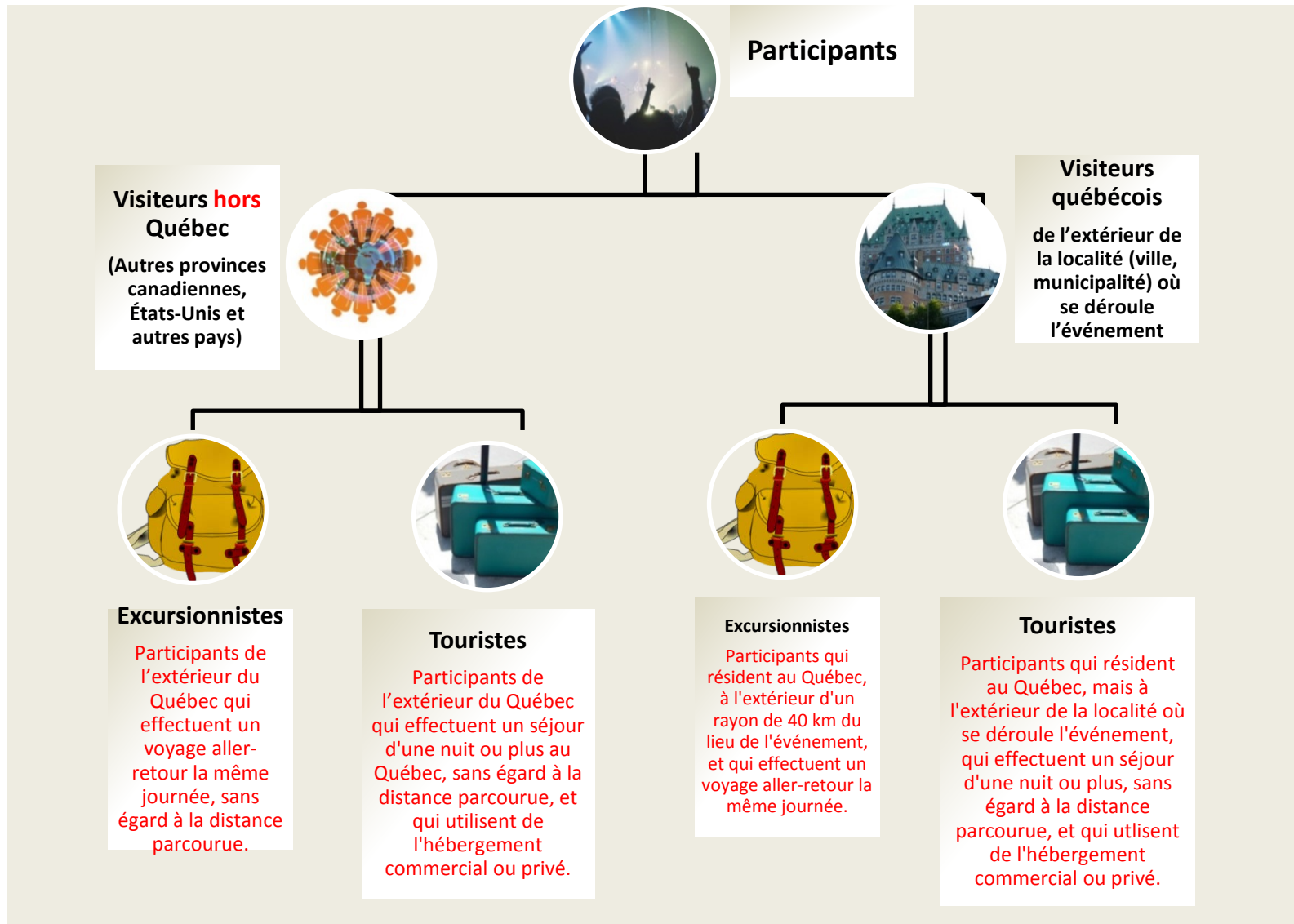
Les participants locaux, c'est-à-dire ceux qui habitent dans un rayon de 40 km du lieu de l'événement, seront donc exclus de la mesure de l'impact économique. Ces définitions correspondent, à quelques nuances près, aux définitions internationales utilisées par la Commission canadienne du tourisme, l'OMT et l'OCDE.

Afin de répondre aux préoccupations des différents bailleurs de fonds, et évidemment, lorsque nécessaire, il conviendra d'estimer les dépenses selon deux territoires de référence :

- Hors Québec : qui concernera les dépenses réalisées par les visiteurs originaires de l'extérieur du Québec. Cette catégorie inclut les résidents de l'Ontario, ceux des autres provinces canadiennes, des États-Unis et des autres pays, quelle que soit la durée de leur séjour;
- Québec : les touristes et les excursionnistes du Québec.

Il est impératif de retenir que la collecte de données devra assurer pour chacune des catégories un échantillon suffisamment important pour garantir une marge d'erreur raisonnable et convenable. Dans cette perspective, un minimum de 100 répondants sera requis pour chaque strate ou catégorie de visiteurs. La fiabilité des résultats sera cependant améliorée si la taille de l'échantillon est plus élevée (annexe IV).

Graphique 3 : Les participants retenus



3.4 L'attractivité de l'événement et l'adhésion des participants

Les notions d'attractivité et de centrage des participants sur l'événement se réfèrent essentiellement à l'influence jouée par l'événement sur le comportement du visiteur. Ces notions évaluent dans quelle mesure la présence du visiteur dans la localité où se déroule l'événement est justifiée par l'événement.

La démarche proposée reconnaît l'utilisation de deux façons de faire dans son cadre conceptuel : une approche restrictive conforme à la littérature économique et une approche modulée qui tient compte de la réalité à laquelle sont confrontés les organisateurs d'un événement.

L'approche restrictive ne retiendra que les visiteurs qui reconnaissent que l'événement a **principalement** motivé leur séjour dans la localité où il se déroule.

L'approche modulée nuance sur une échelle de 1 à 10 la contribution de l'événement à la présence des visiteurs. Elle permet de calculer un indice, qui est souvent appelé « indice de pertinence » et qui sera appliqué à la dépense déclarée.

Les résultats de l'approche restrictive seront interprétés de la manière suivante :

« Un impact économique généré par les visiteurs qui sont venus sur le territoire de référence principalement pour participer à l'événement. »

Les résultats de l'approche modulée seront interprétés comme :

« Un impact économique accru et majoré qui inclut une portion des dépenses des participants pour lesquels l'événement a contribué au moins en partie à leur venue en ville ou en région. »

Le MTO et l'ISQ reconnaissent que l'approche restrictive est celle qui fournit les meilleurs indicateurs pour évaluer la performance touristique d'un événement.

Afin de répondre à l'ensemble des besoins signalés par les partenaires qui ont contribué à l'élaboration du guide, les dépenses des visiteurs devront être calculées pour les quatre segments suivants :

- Visiteurs du Québec venus principalement pour l'événement;
- Visiteurs hors Québec venus principalement pour l'événement;
- Visiteurs du Québec venus principalement et en partie pour l'événement;
- Visiteurs hors Québec venus principalement et en partie pour l'événement.

3.5 L'effet de substitution : d'autres démarches de validation à réaliser

La mesure de l'impact économique ne doit pas tenir compte des dépenses des visiteurs qui auraient quand même été effectuées dans le territoire de référence n'eût été la tenue de l'événement. En plus de ne pas retenir les dépenses des participants locaux, le présent guide suggère, à l'instar de la littérature, d'exclure des calculs et des estimations les dépenses effectuées par les « changeurs de calendrier » et les visiteurs occasionnels :

- Les « changeurs de calendrier » sont des visiteurs qui avaient déjà l'intention d'effectuer un voyage sur le territoire de référence et qui n'ont fait que déplacer la date de ce séjour pour assister à l'événement;
- Les visiteurs occasionnels sont des visiteurs présents dans la localité où se tient l'événement, qui ont été attirés par d'autres caractéristiques locales et qui ont choisi de participer à l'événement plutôt que de faire autre chose dans la zone.

Puisque le test réalisé au Grand Prix du Canada 2015 n'a pas été concluant sur les questions entourant l'effet de substitution, d'autres démarches de validation seront réalisées prochainement pour bien mesurer ce phénomène et décider de la pertinence de le retenir.

3.6 L'effet d'éviction et l'effet de rétention : deux phénomènes exclus de la démarche

L'effet d'éviction survient quand un touriste potentiel ou un résident local s'absente du territoire de référence en raison de l'événement. Ces deux scénarios correspondent à une sortie d'argent dans le cas du résident local et à une perte dans le cas du touriste potentiel.

L'effet de rétention joue en sens inverse de l'effet d'éviction. Il se produit quand la tenue de l'événement retient les résidents locaux à l'intérieur des frontières du territoire de référence. Ce n'est pas de l'argent neuf à proprement parler, mais leurs dépenses constituent néanmoins des sommes qui auraient été dépensées hors territoire de référence n'eût été la présence de l'événement.

L'effet d'éviction et l'effet de rétention sont deux facettes qu'il est intéressant de considérer, mais, étant donné la difficulté d'obtenir des données fiables à ce sujet, il a été décidé qu'elles devraient être laissées hors du champ de l'étude d'impact économique. Cette position semble d'autant plus justifiée qu'il y a lieu de croire que l'effet de rétention « compense » d'une certaine façon l'effet d'éviction.

4. Démarche recommandée : comment faire?

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

En s'appuyant sur le cadre de référence énoncé au chapitre précédent, la démarche de mesure de l'impact économique d'un événement se déroulera selon les étapes suivantes :

1. La mesure des dépenses de l'organisation responsable de l'événement (y compris les dépenses en immobilisations³);
2. La mesure des dépenses des visiteurs :
 - a. L'admissibilité du répondant;
 - b. L'estimation des dépenses des visiteurs;
3. La mesure de l'impact économique avec le modèle intersectoriel;
4. L'interprétation et la diffusion des résultats.

4.1 La mesure des dépenses de l'organisation responsable de l'événement

Pour le calcul de l'impact économique d'un événement, l'ISQ intègre dans son modèle intersectoriel les dépenses des organisateurs de l'événement telles qu'elles apparaissent dans le bilan budgétaire, notamment :

- Les dépenses de fonctionnement :
 - Salaires;
 - Cachets d'artistes;
 - Achat de biens et services;
- Les immobilisations sous certaines conditions.

L'estimation juste des dépenses des organisateurs de l'événement dépend de la disponibilité et de la qualité des données financières qu'ils fourniront aux analystes. Leur collaboration doit donc être établie et garantie avant le début des travaux, au risque de compromettre la validité des résultats de l'étude d'impact économique. Ces données sont généralement indiquées dans des postes comptables.

L'ISQ a exposé dans une grille courte et une grille détaillée les renseignements à fournir pour alimenter une simulation d'impact économique⁴.

³ Dans les pages qui suivent, les termes « dépenses de l'organisation responsable de l'événement, de fonctionnement, d'opération ou d'exploitation » devront être considérés comme des synonymes.

Le calcul de l'impact des dépenses des organisateurs doit être réalisé à partir du principe que seuls les échanges avec les acteurs de l'extérieur du territoire de référence doivent être pris en compte (DGCIS France, 2012).

Dépenses de l'organisation responsable de l'événement

Lors du traitement de l'information, l'analyste doit veiller à ce que les précautions suivantes soient prises :

- S'appuyer sur des données budgétaires fiables;
- Estimer la contribution des acteurs de l'extérieur du territoire de référence;
- Identifier les fuites;
- Éviter les risques de double compte;
- Assurer un traitement adéquat des subventions.

S'appuyer sur des données budgétaires fiables

Après avoir été validées par l'analyste, les données budgétaires doivent être colligées de manière à permettre leur intégration au MISQ. Elles doivent permettre de reconnaître les principales sources de revenus et les principaux types de dépenses associés à l'organisation de l'événement.

Sous l'angle des revenus, voici une proposition de tableau qui devrait permettre de traiter convenablement l'information fournie par les promoteurs permettant une affectation territoriale pertinente des revenus.

Type de revenu	(\$)	Provenance	
		% locale	% provenance extérieure
■ Billetterie			
■ Vente de produits dérivés			
■ Subventions et commandites privées			
■ Partenariat et commandites privés			
■ Avantages financiers			
■ Autres revenus			

Le tableau suivant indique les renseignements qui devront être fournis à l'ISQ comme information sur les dépenses associées à l'organisation de l'événement dont on évalue l'impact.

⁴ Les grilles courtes et détaillées sont présentées en annexe VI. Elles sont aussi disponibles sur le site Web de l'ISQ (<http://www.stat.gouv.qc.ca>). Se servir de grilles de l'ISQ permet de détailler les types de dépenses et de faire une analyse plus finie et précise des retombées associées aux dépenses de l'organisation.

Type de dépense	Nomenclature MISQ	Description
■ Dépenses en biens et services	■ Intrants intermédiaires	■ Achats de biens et services auprès de fournisseurs aux prix à la consommation, y compris marge et taxes (exclure les droits de production et les redevances payées à des associations, fédérations et entreprises qui ont leur siège social hors Québec).
■ Masse salariale	■ Salaires et traitements avant impôt	■ Les salaires et traitements avant impôts correspondent à la rémunération brute des salariés. Ce sont les revenus imposables des employés salariés perçus au Québec.
■ Avantages sociaux	■ Autres revenus bruts avant impôt	■ Avantages sociaux versés aux employés salariés. Aucun impôt n'est estimé sur ces montants.
■ Nombre d'employés salariés (en années-personnes)	■ Emplois salariés	■ Les employés salariés sont ceux qui reçoivent les salaires et traitements.
■ Sommes versées à des travailleurs autonomes	■ Revenus mixtes bruts	■ Revenus des entreprises non constituées en société (entreprises individuelles et travailleurs autonomes). Aucun impôt n'est estimé sur ces montants.
■ Cachets payés aux artistes	■ Revenus mixtes bruts	■ Cachets versés aux artistes (exclure les cachets des artistes hors Québec).
■ Amortissement, profits, parafiscalité employeur...	■ Autres revenus bruts avant impôt	■ Amortissement annuel, profit et part de la parafiscalité payée par l'employeur.

Sources : ISQ, *Modèle intersectoriel du Québec : nomenclature 2011*.

Estimer la contribution des acteurs de l'extérieur du territoire de référence

Comme une partie des dépenses générées par l'organisation de l'événement provient de revenus locaux et que ces derniers ne constituent pas un apport d'argent neuf dans l'économie locale, plusieurs auteurs recommandent une analyse exhaustive des sources de revenus de l'organisation. Cette analyse doit permettre de repérer les dépenses qui ont été financées par les entreprises locales sous forme de commandite et de ne pas en tenir compte (Dwyer et Jago, 2006).

L'estimation des dépenses de fonctionnement devrait ainsi être réalisée à partir de l'examen des renseignements budgétaires relatifs aux revenus de manière à ne retenir que la part des revenus qui est générée par les acteurs de l'extérieur du territoire de référence. Un ratio de revenus extérieurs sera calculé et il devra être appliqué à chacune des catégories de dépenses nécessaires au fonctionnement du MISQ.

Dans la même perspective, il va sans dire que la proportion locale des revenus de billetterie sera attribuée en fonction des résultats d'une enquête menée auprès des participants. Par ailleurs, lorsque l'estimation de la provenance territoriale de certains revenus ne sera pas possible, ils devront être ventilés au prorata de la répartition (local/provenance extérieure) observée pour l'ensemble des catégories de revenus (DGIS, 2012) pour lesquelles cette information est disponible.

Identifier les fuites

Même si l'affectation territoriale des dépenses n'est pas nécessaire, puisque le MISQ ne permet pas de localiser ou de régionaliser l'impact économique, il faudra toutefois prendre soin de retirer de la démarche toutes les dépenses effectuées auprès d'agents de l'extérieur du Québec. Ces dépenses sont considérées comme des **fuites** parce qu'elles ne génèrent pas une demande additionnelle auprès des secteurs productifs du Québec (ISQ, 2004).

Dans les faits, les fuites concernent principalement les cachets payés aux artistes de l'extérieur du Québec, les droits de production et les redevances payés à des associations ou fédérations canadiennes et internationales ainsi que le recours à des fournisseurs de l'extérieur du Québec.

Éviter les risques de double compte

Certaines dépenses des organisateurs peuvent avoir été financées par des dépenses déclarées par les visiteurs. Elles risquent ainsi d'être prises en considération deux fois dans l'étude d'impact. Ce double compte, qui implique généralement les achats associés à la billetterie et ceux effectués sur le site (alimentation, boissons et produits dérivés), doit être évité.

Le guide propose de les retirer des dépenses de fonctionnement. Toutefois, s'il n'est pas possible de le faire, il faut retirer les dépenses de billetterie et autres dépenses faites sur le site par les visiteurs auprès de l'organisation de l'événement.

Assurer un traitement adéquat des subventions

Parce qu'une étude des retombées économiques s'intéresse à l'impact d'une dépense sur l'activité économique, les subventions doivent être considérées parmi les flux financiers associés aux événements et être intégrées au calcul des retombées économiques de ces événements. Cette inclusion doit cependant répondre aux conditions suivantes :

- Les subventions doivent être indiquées et intégrées dans le budget de fonctionnement de l'événement;
- Les subventions peuvent être regroupées selon le palier de gouvernement qui les octroie;
- Elles doivent provenir d'instances qui interviennent sur une échelle territoriale supérieure à celle du lieu où se déroule l'événement, ce qui exclut les municipalités lorsque l'impact est calculé sur la base des municipalités et le gouvernement provincial si les retombées sont calculées sur la base du Québec.

Un plan B pour les situations d'exception

Le MTO et ses partenaires pensent que l'estimation des dépenses de fonctionnement devrait ainsi être réalisée à partir de l'examen de l'information budgétaire relative aux revenus de manière à ne retenir que la part des revenus qui est générée par les acteurs de l'extérieur du territoire de référence et à appliquer ce ratio aux catégories de dépenses nécessaires au fonctionnement du MISQ.

Or, cette analyse peut exiger un travail fastidieux et demande un suivi serré quant à la localisation des dépenses et la provenance des ressources par rapport au territoire de référence (DGCIS, 2012 et eventIMPACT, 2015). Elle tient aussi pour acquis que les promoteurs ont une connaissance complète de leur projet et de son financement. Cette hypothèse n'est cependant pas confirmée par les experts que nous avons consultés. En outre, il est fréquent que certains revenus ou dépenses ne puissent être attribués à des territoires.

Afin de simplifier le plus possible la démarche et d'en réduire les coûts, le guide propose une solution de remplacement qui pourra être appliquée après entente avec les représentants de bailleurs de fonds, puisque l'expérimentation a démontré que l'approche était beaucoup moins précise et qu'elle risquait de surestimer considérablement les dépenses d'organisation admissibles. Cette façon de faire a été proposée par Jean-Marc Bergevin (Bergevin, 2013). L'analyste pourra ainsi estimer l'apport extérieur aux dépenses de fonctionnement en appliquant un facteur de réduction aux dépenses prises en considération dans le calcul de l'impact économique. Par ailleurs, et compte tenu du type d'impact économique mesuré (restrictif ou modulé), le niveau de dépense retenu pour la simulation sera obtenu en appliquant :

- D'une part, la proportion des dépenses d'organisation équivaut au poids des revenus attribuables aux visiteurs qui sont venus dans la localité principalement pour l'événement (approche restrictive);
- D'autre part, et cette option n'est pas recommandée par Bergevin, la proportion des dépenses d'organisation équivalant au poids des revenus attribuables aux visiteurs qui sont venus dans la localité principalement ou en partie pour l'événement (approche modulée).

Dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations sont incluses seulement si elles ont été rendues nécessaires par la tenue de l'événement et n'auraient pas été faites, n'eût été l'événement. Cet état de fait devra donc être clairement démontré dans le rapport d'étude. Dans le cas où elles sont incluses, le détail de la nature des immobilisations doit être fourni à l'ISQ, de même que les montants associés à chaque type de dépense. Ces dépenses en immobilisations font l'objet d'un calcul de retombées distinct dans le modèle intersectoriel. Cependant, les deux principaux types de dépenses se résument à de la construction, de l'équipement et des infrastructures, et à l'achat de machines et de matériel comme indiqué au tableau ci-dessous.

Afin de respecter la logique de l'apport d'argent frais dans la communauté, la part des dépenses d'immobilisations financées par des revenus locaux devra également être retirée. La solution de remplacement (plan B) décrite dans l'encadré précédent pourra également être appliquée, aux mêmes conditions.

Dépenses en immobilisations

Type de dépense	Nomenclature MISQ	Description agrégée
Construction	■ CON : arts, spectacles et loisirs	■ Construction de bâtiments pour le secteur des arts, spectacles et loisirs (structure moyenne des dépenses)
Machines et matériel	■ MM : arts, spectacles et loisirs	■ Achat de machines et de matériel pour le secteur des arts, spectacles et loisirs (structure moyenne des dépenses)

L'inclusion ou non des dépenses d'immobilisation dans le calcul des retombées économiques d'un événement dépend moins de la nature de l'immobilisation que de l'usage qui est fait de ces investissements immobiliers.

Ne devraient pas être incluses les dépenses liées à la construction d'une salle de spectacle ou d'un équipement sportif, qui seraient utilisés par un événement quelques jours ou semaines, mais serviraient à d'autres usages le reste du temps ou dont la construction était de toute façon programmée et répondait à un besoin de la localité. On parlera alors plutôt de legs résultant d'un événement.

Par contre, l'achat d'une scène ou de gradins mobiles pour un événement, qui sont ensuite retirés et entreposés jusqu'à ce qu'il soit de nouveau présenté, sont considérés dans le calcul de l'impact économique de l'événement, de même qu'un équipement ou immeuble construit spécialement pour la tenue d'un événement.

4.2 La mesure des dépenses des visiteurs

Afin de mesurer les dépenses des visiteurs, un ensemble de renseignements doivent être recueillis auprès des personnes qui participent à l'événement. Le guide propose deux questionnaires que doivent remplir un nombre minimal de visiteurs faisant partie d'un échantillon représentatif de personnes sélectionnées sur le site de l'événement.

Cette démarche d'enquête statistique doit être soutenue par une méthodologie de sondage rigoureuse qui respecte les règles de l'art d'un sondage scientifique, notamment en termes de taille de l'échantillon et de sélection aléatoire des répondants, afin que l'échantillon soit représentatif des visiteurs de l'événement (annexe IV).

La procédure de collecte de données peut varier selon les spécificités de l'événement, mais on reconnaît généralement qu'une démarche basée sur les deux étapes suivantes facilite la tâche des sondeurs :

- Étape 1 : sondage par interception sur les lieux de l'événement, qui permet d'obtenir l'information relative à l'admissibilité, à l'appartenance du répondant à une strate particulière et, le cas échéant, son adresse de courriel;
- Étape 2 : une enquête téléphonique ou Internet auprès des personnes interceptées à l'étape 1, qui permet de recueillir l'information relative aux dépenses.

Un effort particulier devra être fait pour assurer qu'un nombre suffisant de répondants résidant hors Québec auront rempli un questionnaire afin de pouvoir extrapoler leurs réponses de façon statistiquement fiable. Le minimum exigible (impérativement) est de 100. Cette même règle s'applique à toute strate de visiteurs, même de taille relativement grande.

Si la taille minimale pour les visiteurs hors Québec ou appartenant à une strate particulière considérée (p. ex. : journalistes) s'avère trop difficile à obtenir, il faudra le mentionner dans le rapport d'étude. Dans le cas où le nombre total de visiteurs d'une certaine strate (experts, officiels, etc.) est peu élevé, un nombre plus limité de représentants sera suffisant pour assurer la représentativité.

On notera que le taux de réponse obtenu par la méthode proposée varie généralement entre 10 % et 25 % par rapport au nombre d'adresses de courriel recueillies. Il peut donc être nécessaire de collecter dix fois plus d'adresses de courriel que le nombre de questionnaires remplis visé. Le mandat donné à la firme de sondage chargée de conduire les interceptions devra être clair à cet égard.

L'estimation des dépenses des visiteurs nécessitera :

- De déterminer quels sont les visiteurs dont les dépenses sont admissibles dans le calcul des retombées économiques de l'événement;
- De mesurer les dépenses selon différentes catégories pour alimenter adéquatement le modèle de l'ISQ;
- D'estimer les dépenses effectuées sur le site de l'événement et celles réalisées hors site durant le séjour;
- De déterminer la part des dépenses attribuables à l'événement.

Le questionnaire adressé aux visiteurs devra donc permettre de définir et de mesurer :

- L'admissibilité du visiteur comme source des dépenses à considérer (visiteur non local) et l'absence de double compte;
- Les dépenses effectuées sur le territoire durant sa visite ou son séjour;
- Le centrage des dépenses du visiteur par rapport à l'événement.

Les dépenses sur le site : un traitement particulier

Par ailleurs, puisqu'une part importante des dépenses de fonctionnement sera financée à partir des dépenses effectuées par les visiteurs sur le site de l'événement et afin d'éviter tout risque de double compte de ces dernières, il sera nécessaire de les estimer et de ne pas les retenir dans les calculs de l'impact.

Une exception à cette règle pourra être faite lorsque l'offre de biens et services sur le site (nourriture, souvenirs, etc.) est assurée par des concessionnaires. Si les organisateurs recourent à des concessionnaires, la part des revenus générés par la location d'emplacements devra être retirée du calcul des dépenses sur le site et les sommes restantes pourront être retenues dans les simulations.

Il peut être utile pour l'analyste de comparer dans l'enquête les données budgétaires relatives à la billetterie et aux ventes sur le site aux dépenses déclarées par les visiteurs pour les mêmes services.

Déterminer l'admissibilité et la qualification des répondants

Admissibilité du répondant

Le questionnaire de sondage administré aux participants (questionnaire en annexe I) permet de déterminer l'admissibilité du répondant. Il est bref et s'en tient aux renseignements nécessaires pour estimer la part des visiteurs locaux dans l'achalandage de l'événement et pour constituer la base de données qui permettra de mesurer les dépenses des visiteurs. Nous y avons intégré quelques variables qui pourront servir au redressement de l'échantillon.

On veut s'assurer dès le départ que la personne est admissible au sondage en prenant en considération les facteurs ci-dessous :

- Le répondant doit participer à l'événement (notamment dans les sites ouverts) et il ne fait pas juste passer par là (Q1);
- On n'interrogera pas les personnes mineures de moins de 16 ans, puisque celles-ci ne paient généralement pas les dépenses associées à la participation à l'événement et qu'elles seront probablement comptées parmi les accompagnateurs d'un autre répondant (Q2);
- Ensuite, les personnes travaillant pour l'organisation de l'événement seront également exclues, car elles sont incluses dans les dépenses de l'organisation dont on tient déjà compte (Q3). Toutefois, il peut arriver que ces personnes soient retenues lorsqu'elles sont bénévoles et qu'elles contribuent à l'événement dans le cadre d'un séjour touristique dont elles assument les frais;
- Enfin, on veut s'assurer qu'il n'y a pas de double comptage. En effet, notamment dans le cas d'un événement très étendu géographiquement et durant plusieurs jours, une personne risque d'être interceptée plus d'une fois. La question Q4 permettra de limiter ce risque.

Qualification du répondant

Dans un deuxième temps, il faut qualifier le répondant et pour cela déterminer l'origine des visiteurs afin de s'assurer de ne pas inclure dans nos calculs les participants locaux, c'est-à-dire les personnes qui résident à l'intérieur d'un rayon de 40 km du lieu où se tient l'événement et qui n'ont pas passé une nuit en dehors de leur lieu de résidence. D'où les questions Q5, Q6 et Q7 du questionnaire.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le critère des 40 km est celui retenu de façon générale dans l'Enquête sur les voyages des résidents canadiens (Statistique Canada), qui est basé sur les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme. Ceux qui résident à moins de 40 km, mais à l'extérieur du Québec (p. ex. : en Ontario) sont considérés comme des excursionnistes hors Québec.

La question Q9 est évidemment essentielle, puisqu'elle permettra de communiquer à nouveau avec le répondant pour estimer les dépenses qu'il a réalisées au cours de son séjour.

L'estimation des dépenses des visiteurs

Le calcul de l'impact lié aux dépenses faites sur le territoire par les visiteurs sera, pour sa part, réalisé (de façon simplifiée) en multipliant le nombre des individus qui ont déboursé pour assister à l'événement par une dépense moyenne de séjour. Ces deux renseignements clés seront obtenus à l'occasion d'une démarche qui comprend deux grandes étapes (DGIS, 2012).

Étape 1 : L'estimation de l'achalandage

- L'achalandage et la provenance des participants doivent être mesurés conformément aux exigences du MTO en matière d'études de provenance et d'achalandage <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/publications/media/document/aidefinanciere/festivals/Exigences-pour-etudes-de-provenance-achalandage.pdf>. Elles doivent permettre de calculer les indicateurs de résultats en faisant entre autres appel aux données nécessaires à ces calculs.
- Pour l'achalandage, les méthodes systématiques de dénombrement et de pointage des participants (décompte de billetterie, dénombrement aux entrées, marquage et reprise, etc.) doivent être privilégiées.
- Les estimations doivent être validées par une firme compétente et reconnue.
- Lorsque les volumes de participants sont suffisamment importants, la collecte de données doit permettre de répartir les visiteurs selon les quatre grands marchés touristiques du Québec : Québec, autres provinces, États-Unis et autres pays.
- La même collecte doit permettre d'identifier les visiteurs selon leur niveau de centrage sur l'événement, c'est-à-dire selon le rôle joué par l'événement dans la venue des visiteurs sur le territoire où se déroule l'événement.
- L'achalandage peut également inclure d'autres catégories de participants lorsque les particularités de l'événement le commandent : représentants des médias, officiels, compétiteurs (athlètes, concurrents), accompagnateurs ou équipes. Ces précisions s'imposent, surtout dans le cas des événements sportifs (voir encadré Les événements sportifs).
- Parce qu'elle comporte trop de risques d'erreurs, la démarche dite par « association » ou « sondage local » ne devra être utilisée qu'en dernier lieu et après entente auprès de bailleurs de fonds. Cette méthode combine les résultats d'un sondage mené auprès de la population locale et ceux d'un sondage conduit sur le(s) site(s) de l'événement. Le sondage mené auprès de la population locale permet d'estimer le nombre de participants locaux de 16 ans et plus.
- Le sondage par interception (sur le(s) site(s) de l'événement, après certaines questions de vérification de l'admissibilité du répondant, permet de répartir les participants selon le type de clientèle touristique (touristes, excursionnistes, locaux) et leur provenance (marchés touristiques). Il permet aussi d'établir le nombre de jours de participation, le nombre d'entrées (visites ou spectacles) et le type de billet utilisé.

La méthode par « association » s'applique davantage aux événements qui génèrent un niveau élevé de participation locale. L'utilisation de cette méthode doit, en conséquence, s'appuyer sur une taille d'échantillon, un choix de la population et du territoire à sonder qui garantit une marge d'erreur convenable. Elle est également moins indiquée pour certains types d'événements (p. ex. : à billetterie, se déroulant sur un site isolé d'un centre urbain, ciblant une clientèle touristique de niche ou étant très petit).

Lorsque l'analyse préalable ne permet pas de garantir une marge d'erreur convenable ou qu'elle révèle que certaines composantes de l'événement ne se prêtent pas à la démarche par « association », les gestionnaires ne devraient pas recourir à cette méthode. Le cas échéant, le promoteur doit préalablement s'adresser aux gestionnaires du volet Aide financière aux festivals et aux événements touristiques du MTO afin de discuter de la méthode la mieux adaptée à son événement.

Pour l'estimation de l'achalandage, le promoteur de l'événement doit en outre joindre à sa demande une brève justification de la pertinence de la méthode utilisée.

Les événements sportifs

Lorsqu'il s'agit d'un événement sportif, il peut être requis de segmenter les participants et les visiteurs de façon plus fine et d'ajouter à la liste des dépenses une septième catégorie qui représente l'achat, la location ou l'entretien d'équipement sportif.

Les événements sportifs, plus que tout autre événement, nécessitent en effet la segmentation de leurs participants en plusieurs « strates » dont les comportements de dépenses peuvent varier fortement. On considérera en particulier les catégories suivantes :

- Les participants aux épreuves;
- Les officiels et entraîneurs;
- Les familles, accompagnateurs et partisans;
- Les spectateurs;
- Les médias et dignitaires.

En termes de dépenses, les participants aux événements sportifs peuvent générer des dépenses plus élevées que les autres classes de visiteurs dans les catégories :

- Transport à l'intérieur de la destination;
- Achats de services (entretien matériel, location de matériel, nettoyeur, etc.);
- Achat d'équipements liés à la pratique du sport.

Ces dépenses peuvent constituer une septième catégorie et elles peuvent figurer dans la liste des dépenses individuelles présentée précédemment.

Elles peuvent aussi être considérées dans les dépenses des équipes, qui seront traitées alors comme une strate de visiteurs à part.

Étape 2 : L'estimation des dépenses moyennes des visiteurs

Le questionnaire, présenté à l'annexe II, permettra de recueillir les renseignements sur les dépenses faites par les visiteurs, mais aussi de déterminer si ces dépenses peuvent ou non être attribuées à l'événement. En effet, conformément aux principes énoncés précédemment, les dépenses faites par les résidents locaux ou par les visiteurs qui seraient tout de même venus sur le territoire si l'événement n'avait pas été tenu ne doivent pas être comptabilisées.

Le questionnaire (annexe II)

Le questionnaire sera administré aux personnes qui ont été sélectionnées lors de l'interception. On se rappellera que cette démarche avait comme principal objectif de déterminer la part ou l'importance relative des principales catégories de participants nécessaires à la mesure de l'impact économique et de créer une base de répondants pour l'estimation des dépenses touristiques associées à l'événement.

Le questionnaire permet de recueillir cinq types de renseignements essentiels à l'estimation des dépenses :

1. Le type de visiteurs (Questions de contrôle)

- Questions qui valident l'identité du répondant (Q1 et Q2) en vérifiant le type de séjour qu'il a effectué (touriste ou excursionniste) et son lieu de résidence.

2. Les dépenses des visiteurs

- Une série de questions sur les dépenses des visiteurs (Q4 à Q8 inclusivement) qui permettront de leur attribuer une dépense moyenne.
- Pour les raisons indiquées précédemment, l'estimation des dépenses devra également distinguer les dépenses associées à la participation à l'événement : l'achat de billets, les dépenses en restauration et en produits dérivés réalisées sur le site de l'événement et celles qui ont été réalisées à l'extérieur de celui-ci.

Les catégories de dépenses utilisées dans le questionnaire sont les plus agrégées. Il pourrait y en avoir plus pour inclure des catégories plus précises et permettre une estimation plus fine des dépenses et des retombées économiques des événements. Cela pourrait cependant se traduire par une difficulté accrue pour le répondant et être une source d'erreurs.

3. Attribution des dépenses au cours de l'événement

- Dans l'approche restrictive retenue par le gouvernement du Québec, ne doivent être incluses dans le calcul de l'impact économique d'un événement que les dépenses directement attribuables à sa tenue (Q10 = 1).
- Dans l'approche modulée, on tiendra compte des dépenses réalisées par les visiteurs qui affirment être venus dans la localité de référence en partie pour participer à l'événement (Q10 = 2).
- Afin de déterminer la part des dépenses retenues ou attribuées à l'événement pour ces visiteurs (Q10 = 2), le guide propose une démarche s'inspirant de celle développée par les auteurs du document *Lignes directrices : procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals en lieu clos* (Research Resolution Consulting, 2007).
- À cette fin, une question (Q11) quantifie le degré d'influence de l'événement sur la venue des visiteurs dans la localité, exercice qui permettra d'attribuer une part de leurs dépenses à l'événement. Donc, si le répondant déclare que la manifestation a eu une influence « 1 » sur sa décision de venir dans la localité, 10 % de ses dépenses pourront être portées au calcul de l'impact économique. Si le répondant a coché « 3 », 30 % de ses dépenses pourront être retenues pour le calcul.

- Les questions Q3 et Q9 servent aussi à attribuer les dépenses à l'événement. Ainsi, les dépenses des visiteurs ne seront pas retenues dans les cas suivants :
 - Les répondants ne connaissaient pas l'événement; (Q9 = 2);
 - Les répondants ne mentionnent pas l'événement comme raison principale du voyage dans la localité de l'événement (Q3), alors que leur décision de venir dans la localité serait principalement due à l'événement (Q10).
- Afin de valider l'hypothèse selon laquelle une part importante des visiteurs assistent à plus d'un événement au cours de leur séjour et que ce comportement crée des risques importants de surestimation de leurs dépenses, nous avons ajouté la question Q12 qui permettra de mesurer ce phénomène.

Les participants à l'événement qui sont associés aux « changeurs de calendrier » et aux visiteurs occasionnels ne seront pas pris en compte dans le calcul de l'impact. Il en ira de même des visiteurs qui auraient quand même réalisé leurs dépenses sans la tenue de l'événement.

4. Les catégories de dépenses considérées

1. Dépenses sur le site de l'événement :

- Billets et droits d'entrée;
- Restauration (nourriture et boissons);
- Programme, souvenirs et produits dérivés;
- Autres achats de biens et services.

2. Dépenses à l'extérieur du site de l'événement :

- Hébergement commercial : hôtels, campings, locations de maison ou d'appartement, gîtes, chambres d'hôtes;
- Restauration et bars;
- Autres achats alimentaires : supermarchés, épiceries, dépanneurs, etc.;
- Transports dans la localité : modes de transport payants (taxis, métro, autobus), stationnement et essence;
- Divertissement et loisirs : activités culturelles (musée, expositions, etc.), festives (casinos, discothèques, autres festivals) et récréatives (cinémas, parcs d'attractions) réalisées dans la localité où se déroule l'événement;
- Achats divers personnels (vêtement, cadeaux, etc.);
- Location, achat ou entretien d'équipement sportif et autres services (si événement sportif).

Questions de profilage sociodémographique

Afin de réaliser un profil minimal des participants à l'événement, et selon les objectifs de l'organisation, le questionnaire peut collecter les caractéristiques suivantes (QS1 à QS3). Par exemple : sexe, âge, plus haut niveau de diplomation atteint, situation matrimoniale, occupation, revenu, taille du ménage, langue parlée à la maison, composition du foyer. Ces questions sont données à titre indicatif, puisqu'elles ne seront pas considérées dans le calcul de l'impact économique de l'événement. Toutefois, elles peuvent servir de variables de pondération pour les sondages afin de rendre les résultats représentatifs de la population. Dans ce cas, elles sont nécessaires.

Le questionnaire pourrait aussi inclure d'autres questions d'intérêt pour les organisateurs, notamment à propos de la satisfaction de la clientèle. L'analyste doit toutefois se rappeler que la longueur du questionnaire influe sur le taux de réponse et la participation aux enquêtes.

4.3 La mesure de l'impact économique : les indicateurs à retenir et le nombre de simulations

L'estimation des dépenses de fonctionnement et en immobilisations

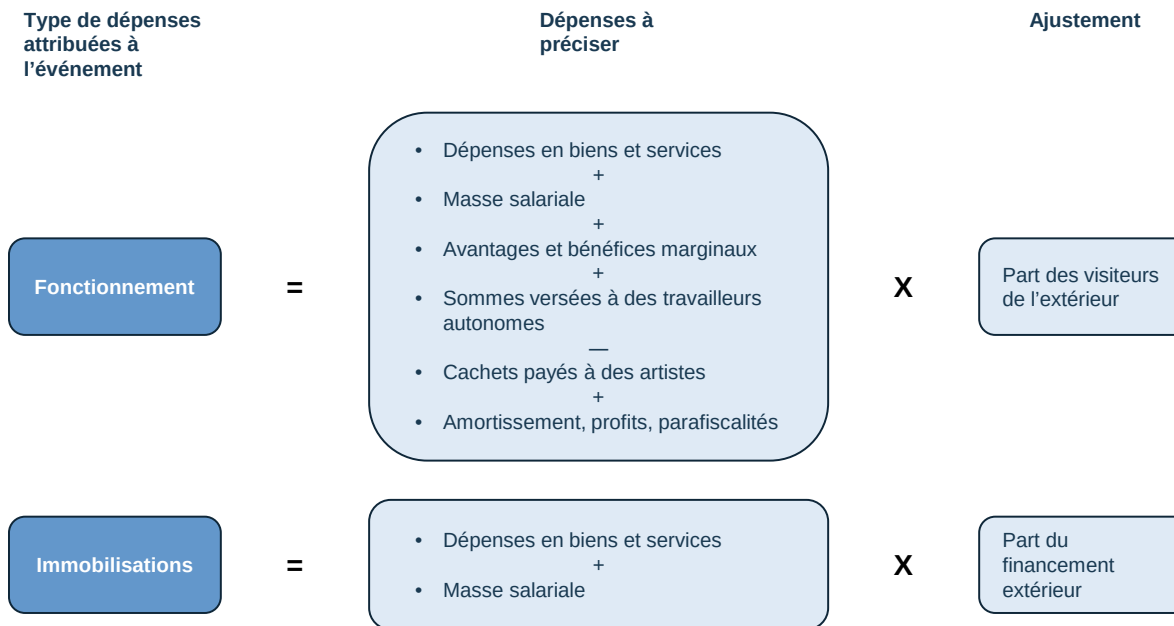
En résumé, le calcul des dépenses de fonctionnement devra être effectué de la manière suivante (voir graphique 4) :

- Après avoir vérifié l'information financière fournie par les organisateurs et avoir retiré toutes les données qui relèvent du double compte, répartir les dépenses de fonctionnement restantes :
 - Selon leur importance relative dans les dépenses totales;
 - Selon les catégories de dépenses prescrites par le MISQ.

Ou (après entente avec le bailleur de fonds) :

- Appliquer le ratio ou la part des visiteurs de l'extérieur à chaque intrant du MISQ des dépenses de fonctionnement.

Graphique 4 : Dépenses des organisateurs



L'estimation des dépenses des visiteurs

Le calcul des dépenses des visiteurs s'effectue pour les strates suivantes :

- Excursionnistes;
- Touristes du Québec;
- Touristes hors Québec;
- Lorsque le nombre de visiteurs le justifie :
 - Touristes des autres provinces;
 - Touristes des États-Unis;
 - Touristes des autres pays.

Les visiteurs associés à chacune des strates retenues dans l'étude doivent être répartis selon :

- Qu'ils sont venus à la destination principalement pour l'événement;
- Qu'ils sont venus à la destination en partie pour l'événement.

Voici la démarche à suivre pour estimer les dépenses de chaque strate. À partir des dépenses indiquées dans chaque catégorie de dépenses sur le site et hors site par les répondants, elle peut être ramenée aux cinq étapes suivantes :

1. Retirer de la dépense totale de chaque répondant, les dépenses faites sur le site auprès de l'organisation de l'événement (p. ex. : billetterie, produits dérivés), car elles sont déjà prises en compte dans le calcul des dépenses de fonctionnement de l'organisation. Ce résultat constitue la dépense totale attribuable à l'événement pour chaque répondant;
2. Diviser la dépense totale de l'étape 1, par le nombre de personnes comprises dans ces dépenses, ce qui donne la dépense par personne;
3. Calculer les dépenses moyennes pour chacune des strates de visiteurs mentionnées précédemment (excursionnistes du Québec, touristes du Québec, visiteurs des autres provinces canadiennes, visiteurs des États-Unis et visiteurs des autres pays que les États-Unis) à partir des dépenses par personne calculées à l'étape 2;
4. Multiplier les dépenses moyennes de l'étape 3 par le nombre de visiteurs uniques (établis à partir des données d'achalandage), et ce, pour chacune des strates de visiteurs. Ce résultat donne les dépenses des visiteurs pour chaque strate, servant d'intrant au MISQ;
5. Additionner les montants obtenus dans chaque strate de visiteurs pour obtenir un montant total de dépenses des visiteurs à l'événement.

Le nombre de simulations du MISQ

Une étude détaillée de l'impact économique des festivals et événements qui sera en mesure de répondre aux besoins de l'ensemble des partenaires engagés dans l'élaboration du guide s'appuiera sur six simulations et une totalisation du MISQ.

Les extraits :

- Simulation 1 : Dépenses des excursionnistes;
- Simulation 2 : Dépenses des touristes du Québec;
- Simulation 3 : Dépenses des touristes des autres provinces;
- Simulation 4 : Dépenses des touristes des États-Unis;
- Simulation 5 : Dépenses des touristes des pays autres;
- Simulation 6 : Dépenses de fonctionnement et d'immobilisation;
- Totalisation des six simulations.

La répartition de l'impact économique selon le niveau d'attractivité de l'événement sera obtenue en appliquant la proportion des dépenses générées par les visiteurs dont le séjour au lieu de destination est principalement ou en partie attribuable à l'événement, et ce, pour chacune des cinq strates de visiteurs (excursionnistes et touristes) indiquées précédemment.

4.4 La présentation, l'interprétation et la diffusion des résultats : que doit-on retenir et livrer

Un bénéfice non négligeable d'une étude d'impact économique d'un festival ou d'un événement est la diffusion de l'apport de celui-ci à la communauté ou à la localité où il se déroule ainsi qu'aux gouvernements du Québec et du Canada.

Il est important, dans cette optique, de communiquer de façon standardisée et reconnue le calcul des retombées. Cette information peut être diffusée sous forme de communiqué de presse, d'une insertion sur le site Web de l'événement ou dans différents documents (plan d'affaires, rapport annuel) que l'organisation produit.

Il est essentiel que cette information soit la même dans les différents médias utilisés et qu'elle soit correctement interprétée.

À l'exemple de ce que suggère eventIMFACTS, le guide recommande que l'information suivante soit systématiquement transmise lors de la diffusion des résultats :

- Qui a réalisé l'étude? Une firme externe? Étude maison?
- La définition du territoire de référence de l'étude;
- Le nombre de personnes qui ont participé à l'événement et leur répartition selon les principales catégories de participants;
- La méthode utilisée pour estimer les dépenses des visiteurs (taille de l'échantillon, marge d'erreur);
- Le nombre de visiteurs retenus pour le calcul de l'impact et leur répartition selon les grands marchés touristiques;
- Le nombre de nuitées commerciales qu'ils ont généré dans la localité;
- L'impact économique des dépenses des visiteurs (emploi, valeur ajoutée et revenus fiscaux);
- La méthode utilisée pour estimer les dépenses des organisateurs;
- L'impact économique des dépenses des organisateurs (emploi, valeur ajoutée et revenus fiscaux);
- L'impact économique total de l'événement.

Dans la proposition de présentation des résultats qui suit, les retombées économiques sont présentées prioritairement selon l'approche restrictive (centrés) qui est celle reconnue par le MTO et ses partenaires gouvernementaux.

Proposition de sommaire exécutif des résultats

L'édition X du [nom de l'événement] s'est tenue du X au X [mois] [année]. Elle a attiré X spectateurs, lesquels ont effectué X entrées sur le site de l'événement.

La répartition des spectateurs se décline selon leur lieu de résidence :

- X % de personnes habitant dans [localité où se déroule l'événement] (dans un rayon de 40 km);
- X % de visiteurs venant de l'extérieur de [localité où se déroule l'événement], soit :
 - X % d'excursionnistes;
 - X % de touristes du Québec;
 - X % de touristes hors Québec.

À ces spectateurs, il faut ajouter X personnes qui ont agi à titre de (ex. : bénévoles, officiels et représentants des médias).

L'ensemble des dépenses, colligées dans l'étude du [nom de l'événement] totalisent **X M\$**. Elles proviennent des visiteurs de l'extérieur de [localité où se déroule l'événement] et du promoteur, [nom du promoteur]. Après avoir éliminé la double comptabilisation et les visiteurs qui ne sont pas déplacés dans la région de Montréal pour [nom de l'événement], ces dépenses passent à **X M\$⁵**.

Pour le calcul de l'impact économique, l'approche préconisée par le MTO et ses partenaires gouvernementaux retient, en plus des dépenses du promoteur, uniquement les dépenses des visiteurs qui sont venus à [localité où se déroule l'événement], **principalement** pour le [nom de l'événement]. Le total de ces dépenses s'établit à **X M\$**. Elles permettent d'estimer que l'événement a généré des retombées économiques de **X M\$** (valeur ajoutée aux prix du marché).

L'événement a également permis de :

- Créer ou maintenir **X** emplois;
- Générer des revenus fiscaux de **X M\$** pour le gouvernement du Québec et de **X M\$** pour le gouvernement fédéral.

Il est à noter que X % des retombées économiques et fiscales ont été générées par les visiteurs venant de l'extérieur du Québec.

⁵ Ces dépenses incluent celles des visiteurs pour lesquels l'événement a contribué, au moins **partiellement** à leur venue dans la région. Sur cette base, la retombée économique (valeur ajoutée générée) serait de X M\$.

Annexe I : Questionnaire de sondage

INTRODUCTION

- Présentation de l'objectif de l'étude et de son déroulement.

ADMISSIBILITÉ DU RÉPONDANT

Q1. Pouvez-vous d'abord me confirmer que vous êtes ici pour assister à (*nom de l'événement*)?

Cette question est nécessaire pour les événements ayant des sites ouverts où des personnes peuvent circuler sans pour autant participer à l'événement.

- Oui ☐ 1
- Non ☐ 2 → Terminer l'entretien

Q2. Avez-vous 16 ans ou plus?

Cette question est nécessaire lorsque le sondeur ne peut, d'un simple regard, conclure que la personne a 16 ans ou plus.

- Oui ☐ 1
- Non ☐ 2 → Terminer l'entretien

Q3. Êtes-vous un employé, un bénévole ou un prestataire de services pour (*nom de l'événement*)?

Cette question est nécessaire si les travailleurs, les bénévoles et les prestataires de services ne sont pas clairement reconnaissables.

- Oui ☐ 1 → Terminer l'entretien
- Non ☐ 2

Q4. Avez-vous déjà été invité à répondre à ce sondage durant la tenue actuelle de (*nom de l'événement*)?

- Oui ☐ 1 → Terminer l'entretien
- Non ☐ 2

Q5. Où habitez-vous (*lieu de résidence habituel*)? Cochez la case appropriée et notez les précisions demandées :

- | | | |
|---|----------------------------|---|
| ☐ Québec | ☐ 1 | Nom de la ville : _____
→ Terminer l'entretien si localité où se déroule l'événement (c'est un local)
Code postal : _____ |
| ☐ Autre province | ☐ 2 | Nom de la province : _____ |
| ☐ États-Unis | ☐ 3 | Nom de l'État : _____ |
| ☐ Autre pays | ☐ 4 | Nom du pays : _____ |

Q6. Êtes-vous à (*localité où se déroule l'événement*) dans le cadre d'un séjour d'une nuit ou plus?

- ☐ Oui ☐ 1 Passez à Q8 (c'est un **touriste**)
- ☐ Non ☐ 2 Si Q5 = 1 (Québec) → Passez à Q7
Si Q5 = 2, 3 ou 4 (autre province, États-Unis ou autre pays) → Passez à Q8 (c'est un **excursionniste**)

Q7. Êtes-vous à (*localité où se déroule l'événement*) dans le cadre d'un voyage aller-retour la même journée impliquant un déplacement de plus de 40 km à l'aller de votre lieu de résidence habituel (*valider avec le code postal*)?

- ☐ Oui ☐ 1 (c'est un **excursionniste**)
- ☐ Non ☐ 2 (c'est un **local**) → Terminer l'entretien

Q8. À quel titre participez-vous à (nom de l'événement)?

Cette question est nécessaire pour les événements comportant un volet compétition, principalement les événements sportifs. Elle permet d'éliminer le risque de double compte lorsque les compétiteurs sont interceptés séparément dans un autre sondage.

- a) Spectateur ☐ 1
- b) Compétiteur ☐ 2
- c) Accompagnateur professionnel du compétiteur ☐ 3
- d) Accompagnateur personnel du compétiteur (ami/famille) ☐ 4

Les questions Q9 et Q10 sont nécessaires au calcul du nombre de participants uniques à partir de la donnée d'achalandage. Si l'achalandage est équivalent à un nombre de jours de participation (une seule participation possible par jour), il faut utiliser la Q9. Autrement, si l'achalandage est équivalent à un nombre d'entrées (plusieurs visites ou spectacles par jour), il faut utiliser la Q10.

Q9. Sur les (*nombre de jours*) jours que durent le (*nom de l'événement*), combien de jours au total y avez-vous participé ou y participerez-vous?

Nombre(s) de jours : _____ jours (*même approximatif*)

(CHOISIR PARMI LES DEUX QUESTIONS SUIVANTES, LA PLUS APPROPRIÉE À L'ÉVÉNEMENT)

Q10. Au total, durant ces jours, combien de visites avez-vous faites ou ferez-vous sur l'un ou l'autre des sites de (*nom de l'événement*) pour participer aux diverses activités?

Nombre de visites : _____ visites (*même approximatif*) (*il s'agit d'entrées*)

OU

Q10. Au total, durant ces jours, à combien de spectacles de (*nom de l'événement*) avez-vous assisté ou assisterez-vous?

Nombre de spectacles : _____ spectacles (*même approximatif*) (*il s'agit d'entrées*)

Q11. Quel type de billet avez-vous utilisé pour participer à (*nom de l'événement*)?

- À la pièce (par représentation, spectacle ou activité) ☐ 1
- Laissez-passer journalier ☐ 2
- Passeport ☐ 3
- VIP ☐ 4
- Faveur ☐ 5

La prochaine question est la dernière question du sondage et s'adresse uniquement aux visiteurs (touristes et excursionnistes). Les locaux sont donc à exclure, c.-à-d. si Q5 = 1 et localité où se déroule l'événement ou si Q7 = 2.

Q12. Nous aimerions pouvoir vous joindre d'ici quelques semaines pour vous poser des questions additionnelles sur votre visite. Puis-je avoir votre adresse de courriel?

Sachez que votre participation vous rendra admissible à un concours qui met en jeu les prix suivants (si pertinent).

Annexe II : Questionnaire pour l'estimation des dépenses des visiteurs

INTRODUCTION

Il y a quelques jours, nous vous avons rencontré à (*nom de l'événement*) et vous aviez accepté de participer à une courte étude à la suite de votre visite. Nous avons besoin de votre collaboration pour environ X minutes. Les questions qui suivent porteront sur les dépenses que vous avez réalisées durant votre séjour à (*localité de l'événement*).

Veuillez prendre note que vos réponses seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

QUESTION DE CONTRÔLE

Q1. Pouvez-vous nous rappeler si vous étiez à (*localité de l'événement*) dans le cadre d'un voyage aller-retour la même journée ou dans le cadre d'un séjour impliquant une ou plusieurs nuitées à l'extérieur de votre lieu de résidence habituel?

- Voyage aller-retour ☐ 1
- Séjour d'une nuitée et plus ☐ 2

Q2. Où habitez-vous (*lieu de résidence habituel*)? Cochez la case appropriée et notez les précisions demandées.

- Québec ☐ 1 Nom de la ville : _____ → Terminer l'entretien si (*localité de l'événement*), c'est un local
Code postal : _____
- Autre province ☐ 2 Nom de la province : _____
- États-Unis ☐ 3 Nom de l'État : _____
- Autre pays ☐ 4 Nom du pays : _____

Q3. Quelle est la raison principale de votre voyage à (*localité où se déroule l'événement*)? (*ne pas lire les choix de réponse*)

- a) Venir à (*nom de l'événement*) ☐ 1
- b) Autres raisons ☐ 2 → si Q10 = 1 (principalement), alors exclu du calcul d'impact (*à tester comme question de contrôle des visiteurs centrés sur l'événement*)

LES DÉPENSES DES VISITEURS

Nous allons maintenant évaluer vos dépenses au cours de votre séjour à (*localité de l'événement*). Nous vous demandons d'inclure les dépenses que vous avez réalisées pour vous et les personnes qui voyageaient avec vous (*conjoint, enfants, etc.*).

Q4. En quelle unité monétaire préférez-vous répondre?

- En dollars canadiens (\$ CAN)
- En dollars américains (\$ US)
- En Euros
- Autres (*spécifier : _____*)
- Refus

Q5. Combien avez-vous dépensé durant votre séjour à (*localité où s'est déroulé l'événement*) pour vous-même et pour **toutes les personnes qui vous accompagnaient**?

_____ \$

Q6. Combien avez-vous dépensé durant votre séjour à (*localité où s'est déroulé l'événement*) pour vous-même et **pour toutes les personnes qui vous accompagnaient** dans chacune des catégories suivantes?

Dépenses sur le site de l'événement

- Billets et droits d'entrée _____ \$ (*montant non retenu pour le calcul de l'impact*)
- Restauration (nourriture et boissons) _____ \$
- Programme, souvenirs et produits dérivés _____ \$
- Autres achats de biens et services _____ \$

Dépenses à l'extérieur du site de l'événement

- Hébergement commercial : hôtels, campings, locations de maison ou d'appartement, gîtes, chambres d'hôtes _____ \$
- Restauration et bars _____ \$
- Autres achats alimentaires : supermarchés, épiceries, dépanneurs, etc. _____ \$
- Transports dans la localité : modes de transport payants (taxis, métro, autobus), stationnement et essence _____ \$
- Divertissement et loisirs : activités culturelles (musée, expositions, etc.), festives (casinos, discothèques, autres festivals) et récréatives (cinémas, parcs d'attractions) réalisées dans la localité où se déroule l'événement achats divers personnels (vêtement, cadeaux, etc.). _____ \$
- Achats personnels divers (vêtements, cadeaux, etc.) _____ \$
- Location, achat ou entretien d'équipement sportif et autres services (si événement sportif) _____ \$

Q7. Combien de personnes, y compris vous-même, sont considérées dans ces dépenses?

Note : Il s'agit ici du nombre de personnes de la famille ou des amis et non des personnes faisant partie d'un groupe organisé.

Nombre de personnes : _____ (*indiquer le nombre de personnes en vous incluant*)

Q8. De ce nombre, combien y avait-il d'enfants de moins de 16 ans?

Nombre d'enfants de moins de 16 ans : _____

NOTE : LES PROCHAINES QUESTIONS NE CONCERNENT PAS LES AUTRES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ AVEC VOUS À L'ÉVÉNEMENT.

ATTRIBUTION DES DÉPENSES À L'ÉVÉNEMENT

Q9. Avant de venir à (*localité où s'est déroulé l'événement*) et de participer à (*nom de l'événement*), connaissiez-vous ou aviez-vous entendu parler de cet événement?

- Oui 1
- Non 2 → exclu du calcul d'impact

Q10. À propos de votre décision de venir à (*localité où s'est déroulé l'événement*) durant le (*nom de l'événement*), diriez-vous que vous êtes venu :

1. Principalement pour le (*nom de l'événement*) (*passez à Q12*)
2. En partie pour le (*nom de l'événement*) (*passez à Q11*)
3. Le (*nom de l'événement*) n'a eu aucune influence sur votre décision de venir à (*localité où s'est déroulé l'événement*) (*multiplicateur de 0*) (*passez à Q12*)

Q11. Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la cote qui représente le mieux l'importance du (*nom de l'événement*) dans votre décision de venir à (*localité où s'est déroulé l'événement*) [0 indique une influence nulle et 10 que c'est la principale raison de votre visite]. (*encercler le nombre*)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Q12. Avez-vous assisté à un autre festival ou événement durant votre séjour à (*localité où s'est déroulé l'événement*)?

- Oui 1
- Non 2

QUESTIONS DE PROFILAGE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les questions de cette section sont données à titre indicatif seulement et ne concernent pas la mesure des retombées économiques. Toutefois, elles peuvent être nécessaires pour la pondération des résultats.

QS1. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

- | | |
|--------------------------------------|---|
| ■ Français | 1 |
| ■ Anglais | 2 |
| ■ Autres (<i>spécifier</i> : _____) | 7 |
| ■ NSP/NRP | 9 |

QS2. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- | | |
|-------------------|----------------------------|
| a) 16 à 24 ans | ☐ 1 |
| b) 25 à 34 ans | ☐ 2 |
| c) 35 à 44 ans | ☐ 3 |
| d) 45 à 54 ans | ☐ 4 |
| e) 55 à 64 ans | ☐ 5 |
| f) 65 ans et plus | ☐ 6 |

QS3. Noter le sexe du répondant

- | | |
|---------|---|
| ■ Homme | 1 |
| ■ Femme | 2 |

REMERCIER ET TERMINER

Annexe III : Bibliographie pertinente

- BARGET, Éric, GOUQUET, Jean-Jacques, « De l'importance des dépenses des spectateurs étrangers dans l'impact touristique des grands événements sportifs », *Téoros*, 1932, 30-2 | 2011, p. 105-119.
- BARGET, Éric, GOUQUET, Jean-Jacques, « Évènements Sportifs, Impacts Économique et Social », 2010.
- BERGEVIN, Jean-Marc, « Considérations méthodologiques sur les études d'impact économique », Développement économique Canada.
- BERGEVIN, Jean-Marc. « Impact économique – théorie et pratique au Québec », Septembre 2012. (présentation au Symposium sur les mesures de performance et les contributions du tourisme).
- BOND, Howard (University of Manchester). "Estimating the Economic Benefits of Event Tourism", October 2008, Impact 08, Report, University of Liverpool.
- CROMPTON, J.L., S. LEE et T.J. SHUSTER. "A Guide for Undertaking Economic Impact Studies: The Springfest, Example", *Journal of Travel Research*, vol. 40, 2001, p. 79 à 87.
- DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DU SECRÉTARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, Division de statistique, Études méthodologiques, Série F N° 80/Rev.1, « Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel », 2008.
- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES (DGCIS), Sous-direction de la Prospective, des Études Économiques et de l'Évaluation (P3E), « La mesure de l'impact économique d'un événement touristique », Rapport d'étude, avril 2012.
- DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES (DGCIS), Sous-direction de la Prospective, des Études Économiques et de l'Évaluation (P3E), « La mesure de l'impact économique d'un événement touristique », Guide méthodologique, avril 2012.
- DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES (DGE), « La mesure de l'impact économique d'un événement touristique », Guide méthodologique, 2014
- DWYER, L., P. FORSYTH and A. PAPATHEODOROU. "Economics of Tourism Contemporary Tourism Reviews Series", Editor: Chris Cooper, Goodfellow Publishers Limited, Woodeaton, Oxford, April 2011, e-book, 30 p. 978-1-906884-28-4.
- DWYER, L., (ed). "The Discovery of Tourism Economics", Tourism Social Science Series, vol. 16, Emerald Publishing, 2011.
- DWYER, L., A. GILL and N. SEETARAM (eds). "Handbook of Research Methods in Tourism: Quantitative and Qualitative Approaches", Cheltenham, UK and Northampton, MA, USA: Edward Elgar, 2012.
- DWYER, L., and L. JAGO. "Economic Contribution of Special Events", in Stephen Page & Joanne Connell (Editors), *A Handbook of Events*, Routledge, UK, 2012.
- DWYER, L. "Cost Benefit Analysis", in L. Dwyer, A. Gill and N. Seetaram (eds), *Research Methods in Tourism: Quantitative and Qualitative Approaches*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, 2012.
- DWYER, L., and L. JAGO. "Economic Evaluation of Special Events, Challenges for the Future", *The Future of Events & Festivals*, publié par Ian Yeoman, Martin Robertson, Una McMahon-Beattie, Elisa Baker et Karen A. Smith, Routledge, 2015.

- DWYER, L., P. FORSYTH and R. SPURR. "Estimating the Impacts of Special Events on an Economy", *Journal of Travel Research*, vol. 43, n° 4, 2005, p. 351 à 359.
- ERNST & YOUNG, The economic impact of the 2011 Formula 1st Australian Grand Prix, Tourism Victoria, July 2011.
- eventIMPACTS. "Intermediate economic impacts", U.K., 2015. Disponible sur <http://www.eventimpacts.com/>.
- FRÉCHETTE, Pierre, et Gérald LEBLANC. « Guide méthodologique de réalisation des études d'impacts économiques », 3 novembre 1992. Québec.
- FRECHTLING, D.C. "An Assessment of Visitor Expenditure Methods and Models", *Journal of Travel Research*, vol. 45, August 2006, p. 26-35.
- GETZ, D. "Event Tourism: Evaluating the Impacts", in *Travel, Tourism and Hospitality Research: A Handbook for Managers and Researchers*, 2nd edition, edited by J.R. Brent Ritchie and Charles R. Goeldner, John Wiley & Sons, 1994.
- GETZ, D. "Event Management and Event Tourism", New York: Cognizant Communication Corporation, 1997.
- HACKBERT, Peter H. (Berea College). "Economic Impacts of Appalachian Festivals", ASBBS Annual Conference, Las Vegas 2009.
- HALL, C.M. "Hallmark Tourist Events: Impacts, Management and Planning", London: Belhaven Press, 1992.
- HERRERO, L.C., J.A. SANZ, M. DEvesa, A. BEDATE and M.J. DEL BARRIO. "Economic Impact and Social Performance of Cultural Macrofestivals", *Cultural Tourism: Global and Local Perspectives*, edited by Greg Richards, The Haworth Press, 2007.
- HODUR, N.M., and F.L. LEISTRITZ. "Estimating the Economic Impact of Event Tourism: A review of Issues and Methods", *Journal of Convention and Event Tourism*, vol. 8, n° 4, 2006, p. 63-79.
- HODUR, Nancy M., and F. LARRY LEISTRITZ. "Estimating the Economic Impact of Event Tourism: A review of Issues and Methods", 2006. By the Haworth Press, Inc. All rights reserved.
- HUGHES, H. "Arts, Entertainment and Tourism", Butterworth-Heinemann, 2000.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Le modèle intersectoriel du Québec », Fonctionnement et applications, Édition 2013.
- JAGO, L., and L. DWYER. "Economic Evaluation of Special Events: A Practitioners Guide", *A Practitioner's Guide*, Common Ground Publishing Pty. Ltd. Altona, Australia, 2006.
- JAGO, L., and L. DWYER. "Economic Evaluation of Special Events: Challenges for the future", in YEOMAN, Ian et al. *The future of events and festivals*, 2015, p. 99-114.
- LANGEN, Floris (University of Glasgow), and Beatriz GARCIA (University of Liverpool). "Measuring the Impacts of Large Scale Cultural Events: A Literature Review", *Impact 08, Report*, University of Liverpool, May 2009 (note : 50 articles de recherche, analyses).
- LEMELIN, André, Institut de la statistique du Québec, « Modèles économiques régionaux : un survol de la littérature », *Cahier technique et méthodologique*, Mai 2008.
- OCDE, « Mesurer le rôle du tourisme dans les pays de l'OCDE », *Manuel de l'OCDE sur les comptes satellites du tourisme et l'emploi*, 25 juillet 2000, 296 p.
- RESEARCH RESOLUTIONS & CONSULTING LTD. "Lignes directrices : procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals en lieu clos", mars 2007.
- RESEARCH RESOLUTIONS & CONSULTING LTD. "Lignes directrices : procédures d'enquête pour l'évaluation de l'impact économique du tourisme associé aux manifestations et festivals à accès libre", mars 2007.

- RITCHIE, J.R.B. "Assessing the Impact of Hallmark Events: Conceptual and Research Issues", *Journal of Travel Research*, 22(1), 2-11, 1984.
- STYNES, D. J., and Y. SUN. "Economic Impacts of National Heritage Area Visitor Spending: Summary Results from Seven National Heritage Area Visitor Surveys", Department of Community, Agriculture, Recreation and Resource Studies, Michigan State University, East Lansing (Michigan), 2004.
- TOURISME QUÉBEC. "Le tourisme au Québec en 1999", Québec, 2001, 100 p.
- TYRELL, Timothy J., and Robert J. JOHNSON. "A Framework for Assessing Direct Economic Impacts of Tourist Events", *Distinguishing of Travel Research*, August 2001.
- TYRELL, Timothy J., and Robert J. JOHNSON. "A Framework for Assessing Direct Economic Impacts of Tourist Events": Distinguishing Origins, Destinations, and Causes of Expenditures", *Journal of Travel Research*, vol. 40, 2001, p. 97 à 100.

Annexe IV : L'échantillonnage

1

LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

- ▶ Les trois points suivants relatifs à l'échantillon doivent être précisés avant tout lancement d'enquête :
 - La taille de l'échantillon
 - La représentativité de l'échantillon sur des variables clés
 - La stratification de l'échantillon (proportionnelle ou non proportionnelle à la population à l'étude)
- ▶ On trouvera en annexe un explicatif des éléments d'échantillonnage

- Le niveau de confiance retenu dans les recherches scientifiques est de 95%, ou 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de $\pm 5\%$ autour des proportions

- **La précision** des estimations conditionne directement la taille de l'échantillon

Plusieurs raisons motivent le **choix de tailles d'échantillon importantes** :

- La **stratification de l'échantillon** : plus le nombre de catégories de visiteurs distinctes sera élevé et plus il faudra interroger des personnes à l'intérieur de ces catégories
 - Les exigences de **précision**
 - La nature **quantitative** des résultats attendus
- ▶ La taille optimale est donc de 400 répondants ayant complété le questionnaire
 - ▶ En deça de *100 personnes*, les enquêtes donnent des estimations moins précises
 - ▶ Cependant, au-delà de 700 répondants, les gains de précision sont marginaux
 - ▶ Les tailles nécessaires d'échantillon pourront être plus petites pour les catégories de visiteurs dont l'effectif est faible

Marge d'erreur statistique à un niveau de confiance de 95%

9,8%	8,0%	6,9%	6,2%	5,7%	4,9%	4,4%
100	150	200	250	300	400	500
4,0%	3,7%	3,5%	3,3%	3,1%	3,0%	2,8%
600	700	800	900	1 000	1 100	1 200

Marge d'erreur

Taille d'échantillon

2

LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

- La représentativité de l'échantillon est une condition essentielle pour garantir la validité de l'étude et le principe sous-jacent est que chaque personne qui fait partie de la population à l'étude a autant de chance que toute autre d'être interrogée. Dans le cas contraire un biais est introduit
- Dans les sondages par intercept, il faut s'assurer d'intercepter aléatoirement les participants aux différents lieux et horaires d'activités
- On peut aussi procéder par quotas afin de stratifier la population à l'étude et permettre de cibler des groupes plus petits que d'autres

3

LA STRATIFICATION DE
L'ÉCHANTILLON

Condition essentielle

- Comme les catégories de visiteurs peuvent avoir des **niveaux de dépenses très différents** et le nombre de participants dans les diverses catégories peut varier, une stratification de l'échantillon sera utilisée pour représenter les différents groupes
- **L'impact généré par les visiteurs sera calculé comme suit afin d'éviter les erreurs d'estimation :**
 - ❶ **Estimation de la dépense moyenne par visiteur de chaque catégorie (ou strate) retenue**
 - ❷ **Calcul de la dépense totale générée par chaque catégorie de visiteurs**
(=dépense moyenne par personne de la catégorie x effectif de la catégorie)
 - ❸ **Calcul de la dépense totale en faisant la somme des différentes catégories...**

Source : Inspiré du document réalisé par la Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services (DGCIS). La mesure de l'impact économique d'un événement touristique, Guide méthodologique, Sous-direction de la Prospective, des Études Économiques et de l'Évaluation (P3E). Avril 2012. 53 p.

Annexe V : Simulations à partir du modèle intersectoriel du Québec

IMPACT ÉCONOMIQUE POUR LE QUÉBEC DES DÉPENSES TOURISTIQUES ET DES DÉPENSES D'EXPLOITATION LIÉES À UNE PRODUCTION DU SECTEUR DES ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS TENUE AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2014

Les trois simulations suivantes ont été réalisées, à la demande du RCST, à l'aide du Modèle intersectoriel du Québec développé et exploité par l'ISQ :

- Impact économique pour le Québec des dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs québécois centrés sur l'événement ayant participé à une production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014;
- Impact économique pour le Québec des dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs hors Québec ayant participé à une production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014;
- Impact économique pour le Québec de dépenses d'exploitation de 10 millions de dollars de production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014.

Afin de réaliser ces simulations, l'ISQ a utilisé la version 2011-2014 du modèle intersectoriel du Québec. Les simulations sont donc basées sur la structure entrées-sorties de l'économie québécoise de l'année 2011.

Le modèle est mis à jour de façon récurrente en fonction de certains paramètres comme les emplois, les salaires moyens, les taxes et la fiscalité.

Les données sont donc en dollars courants (2014) alors que les emplois sont en années-personnes de l'année courante (2014). Cette unité de mesure permet une normalisation du travail sur une base annuelle des différents types d'emplois comme les emplois à temps partiel et le travail saisonnier.

IMPACTS ÉCONOMIQUE ET FISCAL POUR LE QUÉBEC DE DÉPENSES TOURISTIQUES

Données de base du client

Ventilation de dépenses touristiques des visiteurs, par provenance, 2014

Type de visiteurs	%	k\$
Visiteurs québécois centrés	50 %	10 000
Visiteurs hors Québec centrés	50 %	10 000
Total de dépenses		20 000

Le tableau ci-dessus présente les données de base transmises par le client. Ces dépenses touristiques de 20 millions de dollars ont été ventilées selon une structure de dépenses touristiques par type de dépense et par provenance. Cette structure, développée conjointement par le MTO et l'ISQ, est mise à jour annuellement.

VISITEURS QUÉBÉCOIS CENTRÉS

Impact sur la valeur ajoutée

Ventilation de l'impact économique total de dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs québécois centrés

Impact estimé	k\$
Valeur ajoutée aux prix de base	5 732
• Salaires et traitements avant impôt	3 115
• Autres facteurs primaires (RMB et ARB)	2 616
Taxes indirectes	1 702
Subventions	-129
<i>Valeur ajoutée aux prix du marché</i>	<i>7 305</i>
Fuites	2 695
Injection de dépenses initiales	10 000

Les dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs centrés ont généré une valeur ajoutée au prix du marché de 7,3 millions de dollars :

- Cette valeur ajoutée aux prix du marché représente 73 % du montant des dépenses initiales injecté dans l'économie québécoise;
- Cette valeur est composée à 43 % de salaires et traitements versés à des travailleurs québécois.

Impact sur les emplois

Ventilation de l'impact sur la main-d'œuvre à la suite de dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs québécois centrés

Main-d'œuvre	Effets directs			Effets indirects
	Demande finale	1 ^{ers} fournisseurs		
Salariés	-	70,6		30,2
Autres travailleurs	-	4,7		3,1
Total		75,3		33,3

Ces dépenses de 10 millions de dollars correspondent à une charge de travail de 73,3 emplois directs chez les premiers fournisseurs (p. ex. : restaurants, hébergement) et de 33,3 emplois indirects chez les autres fournisseurs.

Impact sur les revenus des gouvernements⁶

Ventilation de l'impact économique sur les revenus des gouvernements à la suite de dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs québécois centrés

Revenus	k\$
Gouvernement du Québec	1 411
Impôt sur les salaires et traitements	176
Taxes de vente et taxes spécifiques	1 235
Gouvernement fédéral	545
Impôt sur les salaires et traitements	78
Taxes de vente et droits d'accise	467

Sur le plan des revenus d'impôt des gouvernements, ce sont 176 milliers de dollars qui ont été perçus par le gouvernement provincial et 78 milliers de dollars pour le gouvernement fédéral. Du côté des taxes de vente et des autres taxes provinciales et fédérales :

- 1,2 million de dollars sont perçus par le gouvernement du Québec;
- 467 milliers de dollars par celui du Canada.

⁶ Il est à noter que les sommes versées en parafiscalité québécoise et fédérale ne peuvent être considérées comme revenus pour les gouvernements. Les sommes versées au titre de la parafiscalité sont destinées à alimenter des fonds dédiés. Par conséquent, les gouvernements ne peuvent disposer de ces sommes à leur convenance. Par ailleurs, l'impact sur les revenus des gouvernements exclut l'impôt payé par les sociétés.

VISITEURS HORS QUÉBEC CENTRÉS

Impact sur la valeur ajoutée

Ventilation de l'impact économique total de dépenses touristiques
de 10 millions de dollars des visiteurs hors Québec centrés

Impact estimé	k\$
Valeur ajoutée aux prix de base	6 207
• Salaires et traitements avant impôt	3 345
• Autres facteurs primaires (RMB et ARB)	2 862
Taxes indirectes	1 682
Subventions	-131
<i>Valeur ajoutée aux prix du marché</i>	<i>7 758</i>
Fuites	2 242
Injection de dépenses initiales	10 000

Les dépenses touristiques de 10 millions de dollars des visiteurs hors Québec centrés ont généré une valeur ajoutée aux prix du marché de 7,8 millions de dollars :

- Cette valeur ajoutée représente 78 % du montant des dépenses initiales injecté dans l'économie québécoise;
- Cette valeur est composée à 43 % de salaires et traitements versés à des travailleurs québécois.

Impact sur les emplois

Ventilation de l'impact sur la main-d'œuvre à la suite de dépenses touristiques
de 10 millions de dollars des visiteurs hors Québec centrés

Main-d'œuvre	Effets directs		
	Demande finale	1 ^{ers} fournisseurs	Effets indirects
Salariés	-	81,6	27,5
Autres travailleurs	-	4,8	3,1
Total		86,4	30,6

Ces dépenses de 10 millions de dollars correspondent ainsi à une charge de travail de 86,4 emplois directs chez les premiers fournisseurs (p. ex. : restaurants, hébergement) et de 30,6 emplois indirects chez les autres fournisseurs.

Impact sur les revenus des gouvernements⁷

Ventilation de l'impact économique sur les revenus des gouvernements
à la suite de dépenses touristiques de 10 millions de dollars
des visiteurs hors Québec centrés

Revenus	k\$
Gouvernement du Québec	1 440
Impôt sur les salaires et traitements	186
Taxes de vente et taxes spécifiques	1 254
Gouvernement fédéral	510
Impôt sur les salaires et traitements	82
Taxes de vente et droits d'accise	428

Sur le plan des revenus d'impôt des gouvernements, ce sont 186 milliers de dollars qui ont été perçus par le gouvernement provincial et 82 milliers de dollars pour le gouvernement fédéral. Du côté des taxes de vente et des autres taxes provinciales et fédérales :

- 1,3 million de dollars sont perçus par le gouvernement du Québec;
- 428 milliers de dollars par celui du Canada.

⁷ Il est à noter que les sommes versées en parafiscalité québécoise et fédérale ne peuvent être considérées comme revenus pour les gouvernements. Les sommes versées au titre de la parafiscalité sont destinées à alimenter des fonds dédiés. Par conséquent, les gouvernements ne peuvent disposer de ces sommes à leur convenance. Par ailleurs, l'impact sur les revenus des gouvernements exclut l'impôt payé par les sociétés.

IMPACTS ÉCONOMIQUE ET FISCAL POUR LE QUÉBEC DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Données de base du client

Ventilation de dépenses d'exploitation de 10 millions de dollars de production
du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014

Type de dépenses	Nomenclature MISQ	k\$
Dépenses en biens et services	Intrants intermédiaires	3 863
Masse salariale	Salaires et traitements avant impôt	3 023
Avantages sociaux et bénéfices marginaux	Autres revenus bruts avant impôt	1 000
Sommes versées à des travailleurs autonomes	Revenus mixtes bruts	1 000
Cachets payés aux artistes	Revenus mixtes bruts	1 352
Amortissement, profits, parafiscalités employeur...	Autres revenus bruts avant impôt	1 612
Subventions reçues (en négatif)	Subventions	-1 850
Total de dépenses nettes de subventions		10 000

Le tableau ci-dessus présente les données de base transmises par le client. Ces dépenses de fonctionnement de 10 millions de dollars ont été ventilées selon la structure moyenne des dépenses en biens et services du secteur des arts, spectacles et loisirs. Les facteurs primaires utilisés dans cette simulation proviennent des données de base du client.

Impact sur la valeur ajoutée

Ventilation de l'impact économique total de dépenses d'exploitation de 10 millions de dollars de production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014

Impact estimé	k\$
Valeur ajoutée aux prix de base	10 134
• Salaires et traitements avant impôt	3 991
• Autres facteurs primaires (RMB et ARB)	6 143
Taxes indirectes	107
Subventions	-1 953
Valeur ajoutée aux prix du marché	8 288
Fuites	1 712
Injection de dépenses initiales	10 000

Les dépenses de fonctionnement de 10 millions de dollars en production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec ont généré une valeur ajoutée aux prix du marché de 8,2 millions de dollars :

- Cette valeur ajoutée représente 82 % du montant des dépenses initiales injecté dans l'économie québécoise;
- Cette valeur est composée à 48 % des salaires et traitements versés à des travailleurs québécois.

Impact sur les emplois

Ventilation de l'impact sur la main-d'œuvre à la suite de dépenses d'exploitation de 10 millions de dollars de production du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014

Main-d'œuvre	Effets directs	Effets indirects	
		1 ^{ers} fournisseurs	Autres fournisseurs
Salariés	78,2	9,8	14,3
Autres travailleurs	-	3,7	2,1
Total	78,2	13,5	16,4

Ces dépenses de 10 millions de dollars correspondent à une charge de travail de 78,2 emplois directs (salariés et autres travailleurs) dans le secteur des arts, spectacles et loisirs et à 29,9 emplois indirects, dont 13,5 emplois chez les premiers fournisseurs de ce secteur.

Impact sur les revenus des gouvernements

Ventilation de l'impact économique sur les revenus des gouvernements
à la suite de dépenses d'exploitation de 10 millions de dollars de production
du secteur des arts, spectacles et loisirs au Québec pour l'année 2014

Revenus	k\$
Gouvernement du Québec	387
Impôt sur les salaires et traitements	303
Taxes de vente et taxes spécifiques	84
Gouvernement fédéral	174
Impôt sur les salaires et traitements	151
Taxes de vente et droits d'accise	23

Sur le plan des revenus d'impôt des gouvernements, ce sont 387 milliers de dollars qui ont été perçus par le gouvernement provincial et 174 milliers de dollars pour le gouvernement fédéral. Du côté des taxes de vente et des autres taxes provinciales et fédérales :

- 84 milliers de dollars sont perçus par le gouvernement du Québec;
- 23 milliers de dollars par celui du Canada.

Annexe VI : Questionnaire à utiliser pour la simulation

COMMENT SOUMETTRE UN CHOC DE SIMULATION DANS LE MISQ

Nous appelons « simulation » l'exercice qui vise à soumettre au modèle intersectoriel un choc de dépenses aux fins d'analyse. Sur ce point, le rôle de l'Institut de la statistique est très important dans la réalisation de nos études d'impact économique.

La responsabilité de l'ISQ se limite à l'exploitation du modèle pour évaluer l'impact économique des dépenses initiales estimées par le client. En effet, l'ISQ ne connaît pas le projet suffisamment pour valider l'information fournie par le client, mais il donne toutefois à ce dernier les renseignements nécessaires pour que soient traitées, de façon adéquate, les données initiales en fonction des concepts et des limites du modèle.

Autre point qu'il est important de se rappeler : l'analyse intersectorielle telle que produite par l'ISQ ne constitue aucunement une étude de marché, une étude de rentabilité ou une analyse coûts-avantages, bien qu'elle puisse constituer la base ou un complément fort utile d'études beaucoup plus vastes qui comporteraient, par exemple, des impacts écologiques, sociaux ou autres. C'est donc le rôle du client de s'assurer que l'analyse intersectorielle sera réalisée dans une perspective prenant en considération les aspects coûts-avantages ou environnementaux.

Description des questionnaires à utiliser aux fins de simulation

Il existe deux façons de présenter le choc de dépenses : la méthode détaillée par intrants intermédiaires et facteurs primaires et la méthode selon les structures moyennes de dépenses des secteurs et sous-secteurs de la nomenclature du MISQ.

Méthode détaillée selon les intrants intermédiaires et les facteurs primaires

La méthode détaillée consiste à présenter le choc de dépenses en fonction des intrants intermédiaires et des facteurs primaires du modèle. Il est ainsi possible de construire sa propre structure de dépenses, qui sera soumise au modèle. Cette flexibilité qu'offre le modèle est très utile, car elle permet d'adapter la structure de dépenses en fonction des particularités du choc initial. Par exemple, dans le cadre d'une analyse d'impact des dépenses touristiques, il serait possible d'adapter la structure de dépenses des visiteurs en fonction de leur provenance.

Utilisation du questionnaire détaillé

Ce questionnaire doit être utilisé par les clients qui ont en main le budget pro forma de l'organisation :

- Titre de la simulation : inscrire le titre de la simulation (sujet à l'étude);
- Numéro du demandeur (acheteur) : inscrire le code SCIAN du secteur qui effectue les dépenses inscrites dans le questionnaire. S'il y a plusieurs demandeurs, le client doit remplir une feuille par demandeur. Le numéro du secteur d'activité est important, car il aura un impact sur l'estimation des marges (p. ex. : marges de transport) et sur l'incidence des taxes (p. ex. : les taxes à la consommation du secteur de la demande finale des ménages sont très différentes de celles payées par un secteur productif);
- Type de dépense : inscrire la nature de la dépense (p. ex. : dépense touristique, dépense de fonctionnement, dépense d'investissement);

- Modification des coefficients : case à cocher si le client a spécifié des modifications concernant les coefficients moyens d'importation utilisés par le MISQ. La modification est pour sa part inscrite dans les colonnes « Production québécoise » et « Importation ».

Inscription des achats d'intrants intermédiaires

Liste des 447 biens et services du MISQ

La première étape consiste à sélectionner les éléments de la dépense à partir de la liste des 447 biens et services du modèle. Pour chacun des éléments sélectionnés par le client, ce dernier doit spécifier le montant à simuler :

- Numéro séquentiel : les biens et services sont classés par un numéro séquentiel lui-même classé en fonction des codes SCIAN (donc par structure de production);
- Code SCIAN du secteur producteur du BS⁹ : classement par ordre de SCIAN (p. ex. : si on cherche un produit du secteur manufacturier, on prend les 31-33);
- Valeur de la dépense (k\$) au prix à la consommation : montant des dépenses en milliers de dollars courant et au prix à la consommation (y compris les marges et les taxes);
- Possibilité de modifier les marges, les taxes et les fuites. Les marges du MISQ concernent : transport, pipeline, gaz, détail, gros, entreposage;
- Production québécoise vs Importation (%) : on fait ici référence au lieu de production du bien ou du service et non au lieu de l'achat;
- Total des dépenses en biens et services (intrants intermédiaires) : ce sont ces achats d'intrants intermédiaires qui seront à l'origine des itérations suivantes (donc des impacts indirects).

Inscription des facteurs primaires

Les salaires et traitements avant impôts

- Les salaires et traitements avant impôts correspondent à la rémunération brute des salariés. Ce sont les revenus imposables des employés salariés.
- Obligatoire si applicable (aucun salaire versé dans le cas d'une simulation de secteur de la demande finale, par exemple les dépenses des touristes).
- Il est important de bien déterminer le montant, car l'estimation des impôts directs et de la parafiscalité sera faite sur cette base.

⁸. Il est aussi possible de modifier les marges et les taxes relatives à chacun des biens et services constituant la structure de dépenses. On pourrait ainsi simuler des dépenses nettes des taxes ou spécifier le pourcentage de production québécoise que requièrent ces dépenses, à défaut de quoi les pourcentages moyens contenus dans la banque de données du modèle intersectoriel du Québec s'appliqueront automatiquement.

⁹. Comme un BS peut être produit par plus d'un secteur (et vice versa), c'est le code SCIAN du secteur qui a les plus grandes parts de marché qui est présenté.

- Salaires versés au Québec. Mais, attention, au lieu où le salaire est dépensé (p. ex. : employés étrangers qui paient leurs impôts au Québec, mais qui dépensent à l'extérieur de la province).
- Avantages sociaux à mettre dans les autres revenus bruts avant impôts (ARB). Important afin de ne pas surestimer les salaires moyens, et donc, par le fait même, l'estimation des impôts et de la parafiscalité (revenus non imposables).

Les employés salariés

- Les employés salariés sont ceux qui reçoivent les salaires et traitements mentionnés ci-dessus.
- En années-personnes.
- Estimés par le MISQ si le client ne fournit que les salaires et traitements.
- Possible de spécifier plusieurs types d'emplois et de salaires moyens pour une même simulation.

Les revenus mixtes bruts (RMB)

- Les revenus mixtes bruts, pour leur part, sont constitués des revenus des entreprises non constituées en société (entreprises individuelles).
- Aucun impôt n'est calculé sur ces sommes. Le terme « mixte » se réfère au fait que la rémunération totale est composée en partie d'un revenu de travail et en partie d'un revenu de l'entrepreneur à titre de propriétaire (p. ex. : cachets d'artistes, rémunération des exploitants agricoles).

Les autres travailleurs

- Les autres travailleurs, quant à eux, correspondent aux entrepreneurs constitués en entreprises individuelles.
- Plus pertinent dans certains secteurs précis, par exemple l'agriculture ou le secteur des activités culturelles.
- Attention : si les autres travailleurs ne sont pas fournis par le client, le MISQ estimera ces emplois à partir de la production totale et non des RNEI.

Les autres revenus bruts avant impôts (ARB)

- Les autres revenus bruts avant impôts sont aussi appelés « autres excédents d'exploitation ». Ils comprennent, entre autres, les profits, l'amortissement, la parafiscalité employeur, les avantages sociaux.
- Aucun impôt n'est estimé sur ces montants.

Les subventions

- Les subventions correspondent aux transferts unilatéraux que font les gouvernements vers les entreprises.
- Les subventions ne sont inscrites qu'à titre indicatif. Des dépenses de 100 millions de dollars subventionnées à 50 % donneront 100 millions d'impact total. Les subventions viendront cependant diminuer la valeur ajoutée aux prix du marché (valeur ajoutée + taxes – subventions).

Méthode selon les structures moyennes de dépenses

La seconde méthode consiste à utiliser les structures moyennes de dépenses des secteurs et sous-secteurs qui composent la nomenclature du MISQ pour construire le choc initial. L'ISQ a alors recours aux structures moyennes de dépenses du modèle intersectoriel afin de compléter l'information manquante. Par exemple, si l'utilisateur ne connaît pas le détail des dépenses de construction d'une usine, l'ISQ utilise alors la ou les structures moyennes de dépenses du modèle pour le type de construction à l'étude. L'utilisateur doit alors accepter les hypothèses et moyennes que fournit le modèle pour pallier le manque d'information.

Les structures moyennes de dépenses sont celles que l'on trouve dans le tableau intersectoriel, lui-même basé sur les renseignements des tableaux entrées-sorties. Il est ainsi possible de simuler la structure moyenne de dépenses d'un des 244 secteurs et sous-secteurs productifs de même que des 240 secteurs de la demande finale.

Utilisation du questionnaire agrégé

Questionnaire à utiliser lorsque le client possède peu d'information détaillée sur le choc de dépenses. Il est alors possible d'employer les structures moyennes de dépenses des secteurs productifs du MISQ. Contrairement au questionnaire détaillé, il y a une seule feuille à remplir si plusieurs secteurs sont dans une même simulation :

- Numéro de secteur : code de secteur selon la nomenclature des secteurs (W) et des sous-secteurs (Z);
- Confidentialité : indique si le secteur peut être simulé. Dans le cas d'un secteur confidentiel, l'utilisateur doit modifier la structure moyenne de dépenses;
- Code SCIAN du secteur : code du secteur d'activité;
- Description du secteur d'activité : titre du secteur selon le code SCIAN.

Information obligatoire

Lors de l'utilisation du questionnaire agrégé, le client doit au minimum fournir l'information suivante :

- Total des dépenses (obligatoire) : pas de taxes, d'importation ou de marge directe sur les secteurs et sous-secteurs productifs; le montant est directement injecté dans le secteur;
- Un bon indicateur des dépenses de fonctionnement (revenus, dépenses, livraisons).

Information facultative

L'information facultative peut être soit fournie par le client, soit estimée par le MISQ ou fixée :

- Biens et services : le client ne fait que spécifier le montant total des dépenses en intrants intermédiaires sans en donner le détail. Le détail provient de la structure moyenne des dépenses du secteur sélectionné;
- Salaires, traitements et emplois salariés : bien que cette information soit facultative, même chose que pour la méthode détaillée;
- Revenus mixtes bruts et autres travailleurs : bien que cette information soit facultative, même chose que pour la méthode détaillée;
- Autres revenus bruts : bien que cette information soit facultative, même chose que pour la méthode détaillée;

- Subvention : bien que cette information soit facultative, même chose que pour la méthode détaillée.

Description des vecteurs de dépenses touristiques

Points qu'il est important de souligner

- Important de souligner la différence entre l'injection de dépenses touristiques et la retombée économique.
- Important de ne prendre en considération que les dépenses réalisées à l'intérieur des frontières provinciales.
- Attention aux doubles comptes : les dépenses sur le site doivent être retirées dans le cas où les retombées des dépenses d'organisation sont elles aussi estimées.

Sources de données

- Afin de ventiler ces dépenses, des vecteurs de dépenses touristiques par provenance et par catégorie de dépenses ont été développés conjointement par le MTO et l'ISQ.
- Présentation des sources de données permettant de produire les vecteurs simplifiés : texte du MTO sur l'EVRC et autres.
- L'ISQ utilise par la suite la structure moyenne du secteur 718 « dépenses personnelles des ménages » pour faire une ventilation plus raffinée permettant d'alimenter le MISQ.

Description des différents vecteurs disponibles

- Vecteurs par provenance (TOUR QC, EXC QC, ROC, USA, ROW).
- Vecteurs par type de dépense (présentation des différents types de dépenses et amarrage avec les résultats d'un sondage).
- Possibilité de mettre seulement une dépense totale dans le vecteur ou de ventiler cette dépense par provenance et par type de dépense.
- Possibilité de modifier les vecteurs au besoin pour les ajuster à la réalité de l'événement sujet de l'étude (p. ex. : congrès eucharistique : pas d'achats de bière).